



SÉMINAIRE DE BÂLE 2022



BÂLE ET LES TROIS  
FRONTIÈRES:  
**FAIRE MÉTROPOLÉ  
ENSEMBLE**

● ASSOCIATION DES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT



## LIEUX VISITÉS SÉMINAIRE BÂLE

1. Occupations temporaires du quartier Klybeck: les bâtiments BASF
2. Occupations temporaires du quartier Klybeck: les quais
3. Le Campus Novartis
4. Le parc de la Wiese (CH/DE)
5. Le nouveau quartier Erlenmatt
6. Le parc transfrontalier Vis-à-Vis, relié par la passerelle des Trois Pays

SÉMINAIRE DE BÂLE **2022**

BÂLE ET LES TROIS  
FRONTIÈRES :  
**FAIRE MÉTROPOLE  
ENSEMBLE**

---

ÉQUIPE SÉMINAIRE

Ce séminaire a été imaginé et organisé par  
l'équipe des paysagistes-conseils de l'État:

**CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ,**  
**PHILIP DENKINGER,**  
**PIERRE GADOIN-VILHET,**  
**PRICILLA TÉTAZ,**  
et **DAVID SCHULZ**

Avec l'appui de **STÉPHANIE SONNETTE,**  
journaliste indépendante et  
membre de la revue *Tracés* (Suisse)

avec la collaboration de  
**BERNADETTE MUCHENBERGER,**  
secrétaire de l'association,  
et le soutien du BUREAU DE L'APCE.

**ÉDITION JUIN 2023**

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

### 6 BÂLE ET LES TROIS FRONTIÈRES: **FAIRE MÉTROPOLE ENSEMBLE**

— CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ, Présidente de l'APCE 2022-2023.

## OUVERTURE

### 8 MOTS D'ACCUEIL

— EMMANUEL DE LANVERSIN, Adjoint au directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

— KASPAR SUTTER, Conseiller d'État, chef du Département de l'économie, des affaires sociales et de l'environnement, Canton de Bâle-Ville.

## PORTRAIT

### 10 BÂLE, UNE VILLE INDUSTRIELLE EN MUTATION

## PORTRAIT

### 12 UNE AGGLOMÉRATION TRINATIONALE EN QUÊTE D'UN AVENIR COMMUN

### 15 **RECYCLER LA VILLE:** LE TISSU INDUSTRIEL, TERREAU DE LA VILLE DE DEMAIN

16 Faire la ville sur des friches: le quartier Erlenmatt

20 Faire la ville sur des friches: friche Sterling à Saint-Louis

22 Faire la ville dans des zones industrielles en activité: KlybeckPlus

24 Faire la ville dans des zones industrielles en activité: Dreispitz

26 Activer les territoires par les occupations temporaires

### 33 **BÂLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE:** RÉPONSES TECHNIQUES ET SENSIBLES PAR LE PROJET DE PAYSAGE

34 ErlenmattPark: paysage de la frugalité

40 Campus Novartis: paysage de l'excès

44 Le parc de la Wiese: poumon vert de l'agglomération

46 Le cimetière am Hörnli

**49 FAIRE ENSEMBLE :**  
**LE PAYSAGE COMME BIEN COMMUN ?**

- 50 **Gouvernance des agglomérations transfrontalières :**  
comment coopérer dans un contexte d'asymétrie de pouvoir ?
- 52 **Projet d'agglomération vs IBA : deux outils de coopération**
- 54 **3Land, concrétiser la coopération**
- 56 **Un parc binational : Vis-à-Vis entre Huningue et Weil am Rhein**

**EN GUISE DE CONCLUSION**

**58 REGARD CROISÉS**  
**DE PAYSAGISTES-CONSEILS EN SUISSE,**  
**EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE**

**67 RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**



## ÉDITORIAL

# BÂLE ET LES TROIS FRONTIÈRES : FAIRE MÉTROPOLE ENSEMBLE



**CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ**  
Présidente de l'APCE  
2022-2023.

Chaque année l'association des paysagistes-conseils de l'État organise un séminaire destiné à faire connaître des projets, des démarches qui alimenteront la pratique de conseil de ses membres.

Ces actes présentent une synthèse de l'expérience bâloise partagée collectivement du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Deux jours à arpenter la ville et les bords du Rhin pour explorer la mise en pratique d'un recyclage foncier à grande échelle.

Deux jours pour voir comment se pratique le projet de paysage de part et d'autre du Rhin.

Deux jours pour s'interroger sur la capacité à faire paysage ensemble par-delà les frontières et les différences.

Deux jours enfin pour questionner notre pratique de paysagiste-conseil de l'État au regard de ce qui se passe en Suisse et en Allemagne.

La métamorphose de Bâle, passée en une vingtaine d'années d'une ville industrielle à une ville résidentielle et tertiaire très attractive témoigne qu'en y mettant les moyens il est possible de concilier ville dense, ville résiliente et ville désirable. Erlenmatt, le Klybeck, le Dreispitz, Volta Nord sont quelques-uns des quartiers issus des vastes opérations de recyclage foncier des très grandes emprises autrefois occupées par les usines des géants de la chimie : BASF, Roche, Novartis. Tous ces quartiers ont en commun des processus de transformation sur le temps long faisant appel à l'urbanisme transitoire,

l'exemplarité de leur production urbaine et architecturale, une grande attention portée aux espaces extérieurs publics et privés.

La visite des nouveaux quartiers et la rencontre avec les acteurs en charge de la création ou du suivi des projets a aussi permis de prendre la mesure de nouvelles manières de faire du projet urbain en anticipant les transformations climatiques de Bâle. Que ce soit à l'échelle cantonale via le concept de ville éponge ou plus localement dans la mise en œuvre des projets, le dérèglement climatique est une clef d'entrée pour concevoir la ville dès aujourd'hui. Protection des ressources en eau, préservation de la biodiversité, gestion *low tech* sont les prérequis de la fabrique des espaces publics.

La production urbaine récente témoigne aussi de l'incidence déterminante d'outils financiers spécifiquement dédiés à la production d'espaces publics de qualité comme la taxe sur la plus-value foncière utilisée à Bâle.

À l'heure où la politique du zéro artificialisation nette est déjà remise en cause côté français, l'exemple de la Suisse qui « densifie vers l'intérieur » depuis longtemps montre pourtant que la qualité du paysage dépend beaucoup des moyens financiers et humains qui lui sont dédiés. Alors que la question de la mise de fond initiale reste l'impensé opérationnel de nos politiques publiques, la taxe sur la plus value foncière apparaît comme un des outils possible pour financer les projets de paysage.



Au bord du Rhin,  
sur les quais  
du Klybeck.

La diversité et l'ampleur du renouvellement de la ville de Bâle ne doivent pas faire oublier que cette transformation s'accompagne d'une réelle gentrification. La ville centre se densifie mais ailleurs, plus loin, au-delà des frontières, la périurbanisation reste un sujet de fond.

Si le déséquilibre entre la ville centre hyper attractive, puissante et riche, entourée de voisins plus discrets et plus petits est bien visible, les échanges avec les différents partenaires ont montré que le projet de paysage est un formidable outil pour créer du lien et alimenter des visions partagées du territoire de demain.

Au-delà de l'exemple bâlois avec ses importantes différences de moyens, de gouvernance, de fiscalité, les échanges questionnent aussi la répliquabilité des démarches engagées. Faisceau de projets élargis autour des nouvelles mobilités, ambitions partagées en matière de densité et de formes urbaines, complémentarité des espaces entre la ville dense et la périphérie sont autant de sujets qui peuvent évidemment trouver écho à l'échelle métropolitaine mais aussi à l'échelle de centralités plus modestes (villes moyennes, bourgs centres) où la question du déséquilibre de moyens et d'attractivité conditionne bien souvent les rapports de force.

Enfin, ce séminaire 2022 aura bien montré qu'au-delà des moyens, la question du paysage ne sous-tend pas les mêmes réflexions et les mêmes champs de pratique en France, en Suisse ou en Allemagne.

La singularité de posture des paysagistes-conseils de l'État, praticiens expérimentés du secteur privé mettant leurs savoir-faire et leurs connaissances au service des politiques publiques et donc de l'intérêt général ne trouve pas d'équivalent en Suisse ou en Allemagne, états fédéraux dont la structure est logiquement moins centralisée.

Cette singularité française ne doit pourtant pas faire oublier la précarité d'une profession officiellement reconnue il y a moins de 10 ans, évoluant dans un marché concurrentiel où les moyens dédiés au projet de paysage sont quasi absents.

2022 fut l'année des grandes sécheresses, des canicules et des incendies, 2023 est à peine entamée et se profile déjà comme une année plus sèche encore... l'adaptation n'est plus une question mais une nécessité. Plus que jamais conscients que « *le projet de paysage est une méthode innovante, efficiente et probante pour comprendre et dessiner l'avenir désiré d'un lieu, d'une ville ou d'un territoire en transition écologique et solidaire*<sup>2</sup> », il nous appartient de le faire connaître et surtout de continuer à le mettre en œuvre.

## 2. À VOIR

« *Manifeste pour une transition écologique & Solidaire par le projet de paysage* » signé par l'APCE, la FFP et l'IFLA.

[www.paysages-territoires-transitions.cerema.fr/un-manifeste-des-paysagistes-sur-la-transition-a204.html](http://www.paysages-territoires-transitions.cerema.fr/un-manifeste-des-paysagistes-sur-la-transition-a204.html)

## OUVERTURE

# MOTS D'ACCUEIL



### **EMMANUEL DE LANVERVIN**

Adjoint au directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

La Suisse a été précurseuse dans la valorisation et la préservation du paysage à travers l'inscription de la protection de la nature et du paysage dans la Constitution fédérale en 1962 et plus récemment avec la Conception «Paysage suisse» (— voir page 66). Plusieurs projets de territoire sont régulièrement cités en exemple, à l'instar de la renaturation de l'Aire dans le canton de Genève (Prix 2019 du paysage du Conseil de l'Europe).

Sur le territoire bâlois, des projets menés en collaboration avec nos services déconcentrés, comme le parc des carrières ou la voie verte trinationale Bâle-Huningue-Weil am Rhein, montrent que la coopération entre nos deux pays est fructueuse. Les frontières s'estompent dans le paysage pour former un ensemble uni, un continuum qui fait fi des barrières culturelles, religieuses ou géographiques. Ce paysage transfrontalier nous donne ainsi l'opportunité de partager nos points de vue, de nous rendre compte de ce qui nous unit ou nous différencie à travers l'histoire, les mentalités, les us et coutumes. Le paysage est un objet de partage.

La France mène elle aussi des politiques fortes en matière de qualité du cadre de vie: la lutte contre l'artificialisation, l'accompagnement de collectivités volontaires pour la sobriété foncière, la redynamisation des territoires en souffrance, la nature en ville. Nous œuvrons aussi pour placer le paysage au cœur de nos politiques publiques.

La démarche paysagère peut faciliter la transition parce qu'elle allie connaissance fine des spécificités locales dans toutes leurs composantes (aménagement, habitat, agriculture, biodiversité, culture et patrimoine...), participation citoyenne et mobilisation d'une ingénierie locale pour accompagner les élus dans l'élaboration de leurs stratégies d'aménagement.

L'ambition de mettre le paysage au cœur de nos politiques d'aménagement ne saurait se faire sans la compétence de professionnels, les paysagistes concepteurs.

À travers leur expérience du terrain et leurs missions transversales, ils sont à même de proposer des solutions concrètes et innovantes.

Parmi eux, les paysagistes-conseils de l'État, dont le rôle de conseil auprès des services déconcentrés est fondamental car il permet de diffuser une culture de projet et d'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques. Les services de l'État sont chanceux de pouvoir compter sur vous.



*«Le paysage  
est un objet  
de partage.»*

—EMMANUEL DE LANVERVIN

«*Nous organisons avec nos voisins français et allemands ce territoire où travaillent 37 000 frontaliers, comme en témoignent les lignes de tramway récemment construites vers la France et vers l'Allemagne.*»

—KASPAR SUTTER



#### KASPAR SUTTER

Conseiller d'État, chef du Département de l'économie, des affaires sociales et de l'environnement, Canton de Bâle-Ville.

Bâle se distingue par sa situation sur le Rhin et sa fonction centrale. Nous entretenons des échanges continus avec nos voisins français et allemands et nous organisons ensemble ce territoire où travaillent 37 000 frontaliers, comme en témoignent les lignes de tramway récemment construites vers la France et vers l'Allemagne. Le principal secteur économique est celui des sciences de la vie. Deux sociétés pharmaceutiques, Roche et Novartis, ont encore leur siège à Bâle et leurs activités ont un impact important sur le paysage urbain. Pôle économique fort et innovant, Bâle offre une grande qualité de vie qu'il est très important pour nous de préserver. C'est une ville attractive, pour les entreprises comme pour les personnes. Aujourd'hui, tous les quartiers ne bénéficient pas de la même qualité, notamment en termes d'espaces verts publics. L'urbanisation croissante, le réchauffement climatique, les inégalités sociales nous obligent à repenser nos politiques d'aménagement.

Le gouvernement a ainsi établi trois priorités:

- Assurer la gestion de la pandémie
- Mettre en œuvre la ville intelligente
- Gérer l'urgence climatique

Le changement climatique se fait réellement sentir chez nous: la situation géographique de la ville, sa densité, la circulation de l'air limitée créent un important effet d'îlot de chaleur en été, avec des effets néfastes pour la santé notamment des jeunes enfants et des personnes âgées. Les fortes pluies peuvent également entraîner une saturation des réseaux. C'est là qu'interviennent les principes de la ville éponge (— voir page 39) qui font partie intégrante du Concept de climat urbain<sup>1</sup>. Nous avons la chance que les sites dédiés à l'activité industrielle se libèrent pour être transformés en quartiers mixtes. Ces projets sont des leviers importants pour un développement urbain adapté au changement climatique. Pour faire écho à l'actualité, toute l'électricité du canton provient d'énergies renouvelables, et nous allons accélérer encore la production avec une grande offensive solaire, qui prévoit l'obligation d'installer des panneaux solaires sur les nouvelles constructions, et sera étendue aux bâtiments existants.

**1.** Le Conseil d'État du canton de Bâle-Ville poursuit une double stratégie, composée d'adaptation (ajustement aux conséquences climatiques) et de prévention (protection du climat). C'est le concept de climat urbain.

#### À VOIR

[www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/regions/cantons/bale-ville.html](http://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/regions/cantons/bale-ville.html)

La maquette de l'agglomération bâloise est régulièrement actualisée par des nouveaux projets.



## PORTRAIT

# BÂLE, UNE VILLE INDUSTRIELLE EN MUTATION

***Beat Aeberhard, architecte cantonal du Canton de Bâle-Ville, est un homme clé du développement de ce territoire en tension. Il en dresse un portrait contrasté, entre impératifs de densité liés à la croissance, maintien de la qualité de vie et réponse aux besoins en logements abordables, et dévoile les stratégies cantonales mises en œuvre pour tendre vers cet équilibre.***

Le canton de Bâle-Ville connaît une forte croissance économique, portée par les entreprises historiques du secteur de la chimie-pharmacie (Roche, Novartis) qui redéplient depuis quelques années leurs sièges tertiaires et R&D sur leurs anciens sites de production. La croissance démographique suit, dans le canton même, qui offre une grande qualité de vie en ville, mais aussi en périphérie de Bâle, en France et en Allemagne. Car depuis longtemps, la crise du logement dans la ville-centre ne permet pas d'offrir suffisamment de logements et surtout de logements abordables, ce qui contraint les travailleurs à s'installer toujours plus loin. Si Bâle est une petite ville de 200 000 habitants, l'agglomération en compte 860 000, aimantés par l'attractivité économique bâloise.

Quelles sont les stratégies du Canton pour concilier développement et qualité de vie dans un territoire déjà construit et sans possibilités d'extension ? Plusieurs principes guident l'action urbaine :

- développement équilibré des emplois et des logements 50/50
- réponse aux défis liés à la mobilité, au changement climatique, à l'habitat, à la précarité
- importance des espaces libres, du patrimoine, de l'histoire face à une forme de peur de perte d'identité dans un contexte de forte croissance
- développement des infrastructures par-delà les frontières : tunnel autoroutier, liaison des deux gares (Bâle/All.), 2 lignes de tram transfrontalières

À l'horizon 2035, le Canton prévoit d'accueillir 25 000 habitants supplémentaires et 40 000 emplois.

Pour y parvenir, quatre piliers de la planification ont été définis, dans un esprit de *recyclage urbain* :

- densification des constructions existantes
- dézonage dans les documents d'urbanisme
- densification ponctuelle (tours)
- transformation (secteur industriel et logistique)

Dans un territoire où les entreprises privées sont de grands propriétaires terriens, l'un des leviers d'action du Canton est la maîtrise du foncier : il a ainsi commencé à acheter des terrains de manière agressive depuis 6 ou 7 ans. Un autre passe par des mesures volontaristes en matière de logement : le plan directeur cantonal (l'équivalent d'un SCoT en France) prévoit qu'un tiers des zones de transformation devront être consacrées à des logements sociaux.



**BEAT AEBERHARD**  
Architecte cantonal  
du Canton de Bâle-Ville.





**Potentiels de développement d'ici 2035**  
**+ 25 000 résidents**  
**+ 40 000 emplois**

**Les principaux projets de développement:**

- 1. Dreispitz:** une zone industrielle et ferroviaire encore en activité transformée progressivement en quartier mixte.  
 + 1 400 habitants / + 1 600 emplois
- 2. Volta Nord:** une zone d'activité de la fin du 19<sup>e</sup> siècle densifiée pour accueillir des logements et du tertiaire, une partie de l'activité industrielle étant maintenue. Expérimentation du concept de *ville éponge*.  
 + 2 000 habitants / + 2 000 emplois
- 3. Klybeckplus:** le plus grand projet de transformation du canton, une planification coopérative entre le Canton et le propriétaire Novartis. Une zone industrielle transformée en quartier mixte.  
 + 8 500 hab / + 7 500 emplois
- 4. Hafen, Klybeckquai:** un nouveau bassin pour les conteneurs qui viennent de Rotterdam / Anvers permettra de libérer les quais sur le Rhin pour un projet mixte.  
 + 8 000 habitants / + 8 000 emplois

**SOURCE**

Basel in transformation, présentation de Beat Aeberhard, 29 septembre 2022

## PORTRAIT

# UNE AGGLOMÉRATION TRINATIONALE EN QUÊTE D'UN AVENIR COMMUN

***Le territoire bâlois n'est pas une agglomération comme une autre. Dans ce bassin de vie très dynamique à cheval sur trois pays, l'effet de frontière joue à plein. Fondamentalement déséquilibré, polarisé par la puissance économique et démographique de Bâle, il attire chaque jour des dizaines de milliers de travailleurs frontaliers et chaque année de nouveaux habitants. Son organisation implique des démarches spécifiques de planification et de projet, transfrontalières et coopératives.***

Comment faire en sorte que tous les emplois ne soient pas d'un côté et tous les logements de l'autre, que la France et l'Allemagne voisines ne soient pas les cités-dortoirs de Bâle ? Comment définir une vision commune, qui soit à la fois équilibrée d'un point de vue socio-économique, et résiliente dans un contexte d'urgence climatique ? Comment gérer ces flux : mobilité, eau, biodiversité et plus largement l'environnement et le paysage qui ne connaissent pas de frontières ?

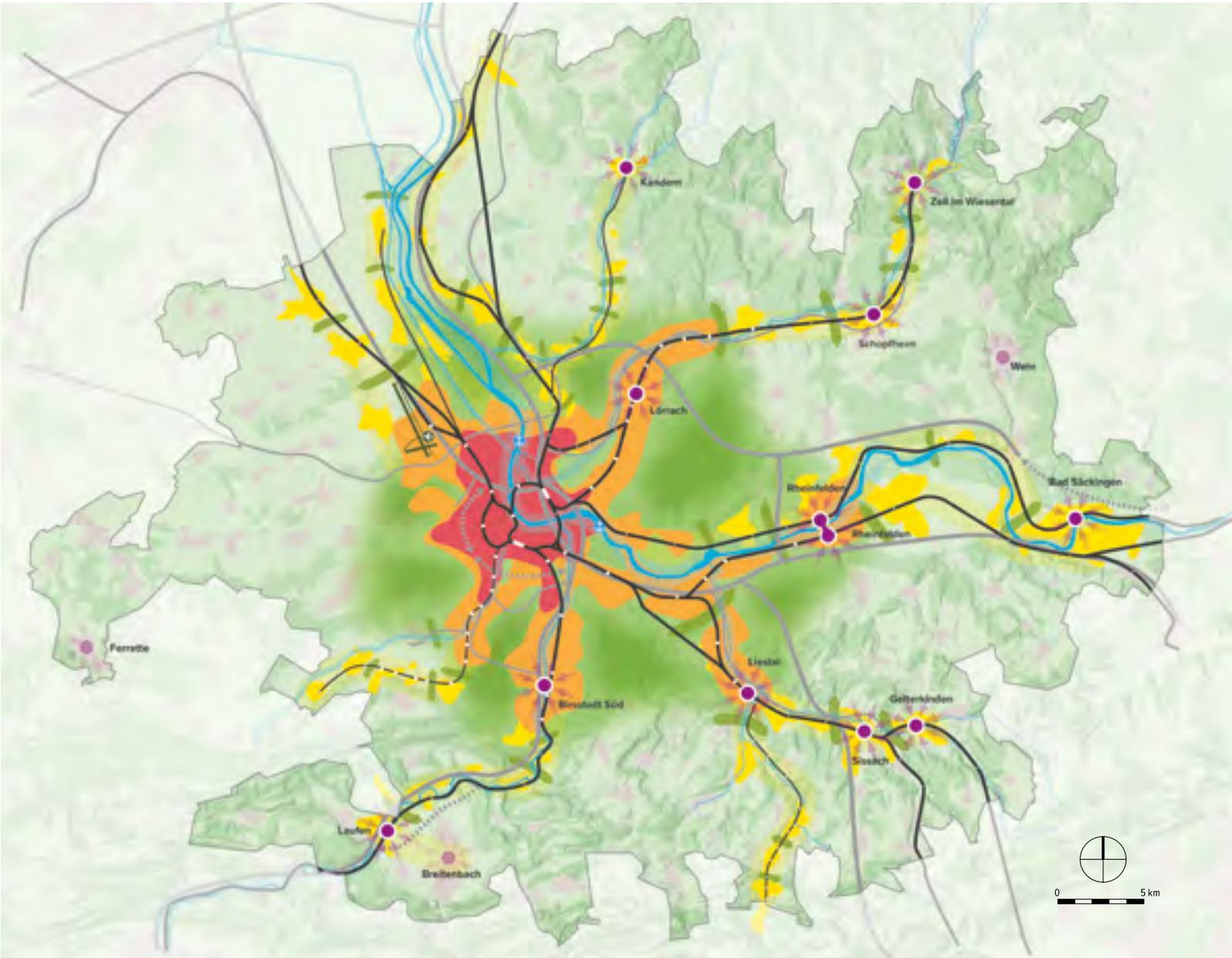
La coopération transfrontalière ne date pas d'hier. Elle commence après la Seconde Guerre mondiale autour de l'aéroport, le seul aéroport binational d'Europe, puis se poursuit sur des sujets économiques. Plusieurs visions et projets communs ont depuis été élaborés, portés par différentes institutions, prenant acte de l'existence d'un bassin de vie transfrontalier qu'il faut organiser. D'abord en 1995, les collectivités riveraines des trois pays définissent un *Concept global de développement*. Pour le mettre en œuvre, l'Agglomération trinationale de Bâle (ATB) est créée en 2002, qui deviendra l'actuel Eurodistrict trinationale de Bâle (ETB) en 2007. L'ETB élabore à son tour une *Stratégie de développement 2020*. « *Un avenir à trois* », qui servira de base au futur projet d'agglomération.

Au début des années 2000, la Politique des agglomérations de la Confédération impose aux agglomérations d'élaborer des outils de planification coordonnée des transports, de l'urbanisation et de la gestion du paysage : les *projets d'agglomération*, ou *AggloProgramm*. Bâle, en tant qu'agglomération transfrontalière, construit son projet avec ses voisins allemands et français.

Enfin, en 2010, l'IBA (*Internationale Bauausstellung* ou Exposition internationale d'architecture) prend ses quartiers sur le territoire bâlois à l'initiative des responsables politiques locaux et de l'ETB pour stimuler les projets transfrontaliers. Pendant 10 ans, l'organisation va accompagner la mise en œuvre d'une sélection de 43 projets portés par des acteurs publics et privés des trois côtés de la frontière (études, conseil, événements, expo, communication, recherche de financements, mise en réseau des porteurs de projets...). Au-delà des projets eux-mêmes, c'est une culture trinationale de l'aménagement que l'IBA a fait émerger.

SOURCE  
AggloBasel  
www.agglobasel.org

La vision d'avenir 2040  
élaborée en 2021 par AggloBasel  
(projet d'agglomération 5),  
un outil de planification coordonnée  
des transports, de l'urbanisation  
et de la gestion du paysage.



-  **« Bandes bleues »**  
interconnecter les zones urbanisées,  
naturelles et récréatives
-  **Centre de l'agglomération**  
densifier le pôle de développement  
principal en préservant la qualité
-  **Corridors intérieurs**  
utiliser le développement  
dynamique pour une revalorisation  
de qualité
-  **Corridors extérieurs**  
concentrer le développement urbain
-  **Zone rurale**  
développer les structures rurales

-  **Centres des corridors**  
fortifier le développement  
polycentrique
-  **Communes avec un rôle de  
point d'ancrage**  
fortifier les structures rurales
-  **« Doigts verts »**  
marquer la qualité des habitats et  
des espaces naturels
-  **« Trames vertes »**  
interconnecter les paysages à  
grande valeur

-  **TIM (trafic individuel motorisé)**  
assurer des flux et des liaisons  
supportables pour le milieu urbain
- Catégories:  
  -  Type 1: transit et connexion  
interrégionale
  -  Type 2: connexion  
interrégionale/régionale
  -   connexion planifiée (après 2040)

-  **TP (transport public)**  
renforcer et structurer son rôle  
d'épine dorsale du développement  
urbain
-  RER
-  TP avec une fonction de RER
- Cadence de la desserte  
  -  Arrêt avec cadence  
d'au moins 15 min
  -  Arrêt avec cadence  
d'au moins 30 min
-  **Ports rhénans/Euroairport**  
assurer une fonction de gateway



# RECYCLER LA VILLE: LE TISSU INDUSTRIEL, TERREAU DE LA VILLE DE DEMAIN

Refaire la ville sur la ville (ou « densifier vers l'intérieur », en Suisse) : le principe s'impose depuis longtemps aux collectivités de part et d'autre de la frontière, au nom de l'économie des ressources et de la préservation des espaces naturels et agricoles. À Bâle, dans un territoire historiquement industriel, limité par ses frontières, le foncier disponible est rare, et il est privé.

Les projets de reconversion de sites industriels en quartiers résidentiels mixtes ou en enclaves tertiaires – comme le campus Novartis – sont nombreux et de grande ampleur. Ils sont menés en partenariat entre les grandes entreprises propriétaires et le Canton de Bâle-Ville, dont les politiques publiques de densification s'accordent parfaitement avec ces stratégies privées. Un urbanisme négocié à la bâloise, qui n'échappe pas aux phénomènes spéculatifs et peine à répondre aux besoins en logements abordables. Le développement de ces partenariats est la condition pour que la ville continue à se développer. Côté français, la tentation est grande de suivre l'exemple

bâlois, en densifiant fortement sur des friches (à Huningue, à Saint-Louis), avec l'idée à la fois de changer l'image de ces communes historiquement industrielles et populaires et d'attirer des catégories sociales supérieures.

À Bâle, le Canton accompagne et encourage les occupations temporaires, qui permettent à la fois d'ouvrir au public des sites qui seraient sinon fermés et gardiennés, de révéler des espaces méconnus et de proposer une offre culturelle et des espaces libres dans des quartiers qui en sont souvent dépourvus. Plusieurs secteurs en mutation accueillent ainsi des installations culturelles, festives, sportives, comme au Klybeck, à Volta Nord ou à Erlenmatt (avant le début du projet). L'occupation temporaire (*Zwischennutzung*) devient une stratégie municipale, un outil d'aménagement intégré dans le processus de projet. Cette culture de l'occupation temporaire a émergé aussi en France à partir de 2010, et commence à être accompagnée par les collectivités publiques.

---

## Intervenants

### **MATTHIAS BRÜLLMANN,**

Habitant du Petit-Bâle et membre fondateur de l'association Zukunft Klybeck

### **PHILIPPE CABANE,**

Cabinet de conseil Cabane, stratégies urbaines et développement

### **JUERG DEGEN,**

Responsable du service urbanisme au Département de la construction et des transports du Canton de Bâle-Ville

### **ELLA GIGER-SCHMID,**

Cheffe de projet développement de quartier, coordination des occupations transitoires du secteur du port, Canton de Bâle-Ville

### **KLAUS HUBMANN,**

Directeur général de la Fondation Habitat

### **FLORIAN LÜNSTED,**

Architecte Atelier5

### **PAN STOLL,**

Directeur d'Unterdessen

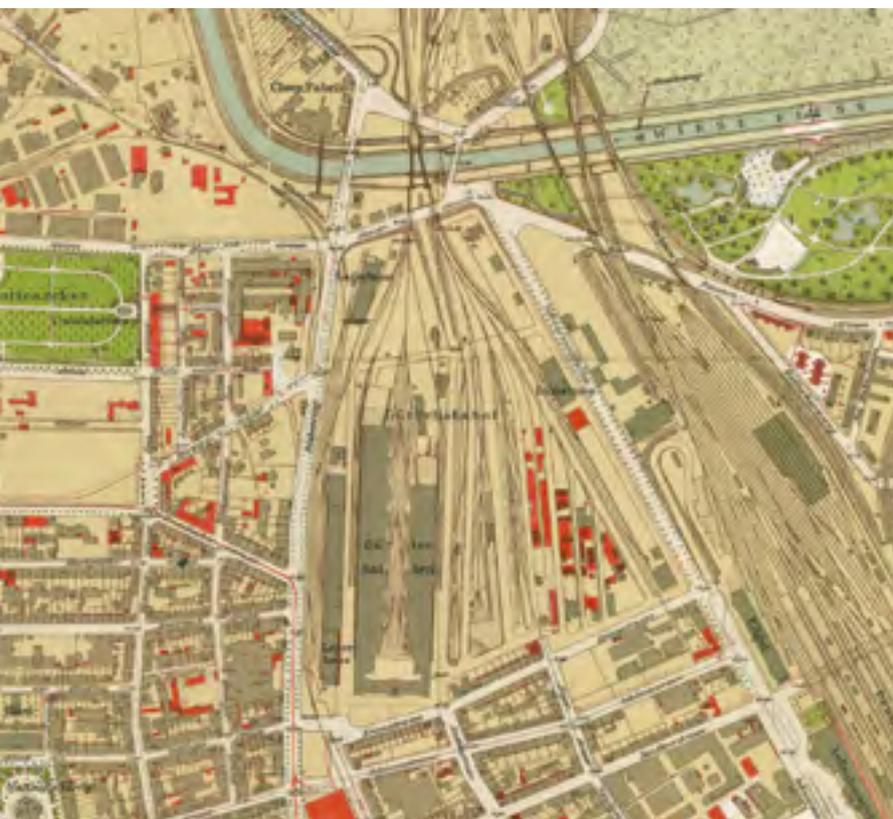
### **VIRGINIE WOLFF,**

Directrice du service Urbanisme et environnement de la Ville de Saint-Louis

## Faire la ville sur des friches : le quartier Erlenmatt

Sur près de 20 hectares, le nouveau quartier Erlenmatt, construit sur l'ancienne gare de marchandises de la Deutsche Bahn, accueillera à terme 1 200 logements, dont une part importante de logements sociaux, des bureaux et des commerces, des équipements publics. Du gris au vert, de l'aride au vivant, la plateforme ferroviaire s'est muée en l'espace de 20 ans en un quartier habité autour d'un parc public de cinq hectares. Ce projet illustre la recherche d'un équilibre entre la politique de densification du Canton et sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique.

Plan du quartier en 1940, avec la gare de triage de la Deutsche Bahn au centre.



Erlenmatt vu du ciel, avant (1996) et après (2018), projet en cours



**KLAUS HUBMANN**  
Directeur général de la Fondation Habitat (maître d'ouvrage).



**FLORIAN LÜNSTED**  
Architecte Atelier 5.

**SOURCE**

Illustration issue de la présentation de Florian Lünsted, Atelier 5

Le site est à l'origine une gare de fret de la Deutsche Bahn, une plateforme de 20 hectares dans le nord de Bâle, datant du début du 20<sup>e</sup> siècle. À partir des années 1970, il va se trouver coincé au cœur d'un nœud routier, bordé par l'autoroute vers l'Allemagne, puis par le contournement Est de Bâle. Anticipant l'arrêt de l'exploitation ferroviaire, le Canton lance un concours d'urbanisme en 2001 sur ce terrain ingrat pour y construire un nouveau quartier mixte (lauréat: Ernst Niklaus Faush avec Raymond Vogel paysagiste). Le projet prévoit un grand parc au centre, mémoire du faisceau des voies ferrées, protégé des nuisances routières par des bâtiments en bordure qui font écran phonique et visuel.

Une première phase à l'Ouest est confiée à des caisses de pension qui produisent un bâti plutôt générique de grandes barres peu élevées. La seconde phase, *Erlenmatt Ost*, prend un parti différent. La fondation Habitat acquiert trois îlots qu'elle va donner en droits de superficie à d'autres fondations ou coopératives pour qu'elles y développent du logement abordable, sans spéculation possible. Ces investisseurs ne paient pas cher pour les droits de construire mais ne peuvent pas générer de plus-value, ils doivent louer à prix coûtant.

La fondation organise un nouveau concours (Atelier 5 lauréat) qui remet en cause le plan de quartier du Canton: le projet fractionne, ouvre, crée un continuum de différentes cours reliées au parc central, lieux de rencontre accessibles à tous et conçus pour que les habitants se les approprient et les gèrent selon une Charte d'occupation des espaces extérieurs.

Au sein du grand parc central s'insèrent des secteurs plus naturels comme autant de lieux de découverte pour les habitants.



#### FONDATION HABITAT

Créée en 1996 avec l'objectif d'offrir des logements abordables à ceux qui ont peu de ressources, la fondation Habitat est privée à but non lucratif, financée par Beatrice Oeri, héritière de la famille Roche (laboratoires pharmaceutiques). Elle gère aujourd'hui 520 unités résidentielles et 110 locaux commerciaux à Bâle, dans 22 propriétés et développe de grands projets urbains comme Erlenmatt Ost ou Lysbüchel Süd, en construction neuve ou rénovation.

Face au Silo (hôtel et café) se développent des cours jardins dont l'organisation et la gestion sont laissées à l'initiative des habitants.



© CLÉMENT BRIANDET



© GAËTAN HAIST



© CLÉMENT BRIANDET



© GAËTAN HAIST



Les habitants des coopératives s'approprient aussi bien les toits que les coursives et les cours jardins.

Le quartier est sans voitures, avec un nombre de places de stationnement volontairement réduit dans le vaste parking souterrain situé sous le plus grand îlot : une pour 10 logements.

Le ratio vélo est quant à lui de 1 par chambre et le stationnement s'effectue à 40% dans les cours, 30% dans les halls et 30% dans les appartements.

*« On construit pour les gens, surtout ceux qui ont besoin de logements à prix bas : les nouveaux arrivants, les Suisses qui n'ont pas beaucoup de revenus, les grandes familles. Ce qui nous intéresse, ce sont les espaces collectifs : les cours partagées, les locaux communs, il y a toujours des possibilités de se rencontrer dans nos projets. Donner des droits de superficie à différents investisseurs permet un meilleur mélange entre des gens très différents ».*

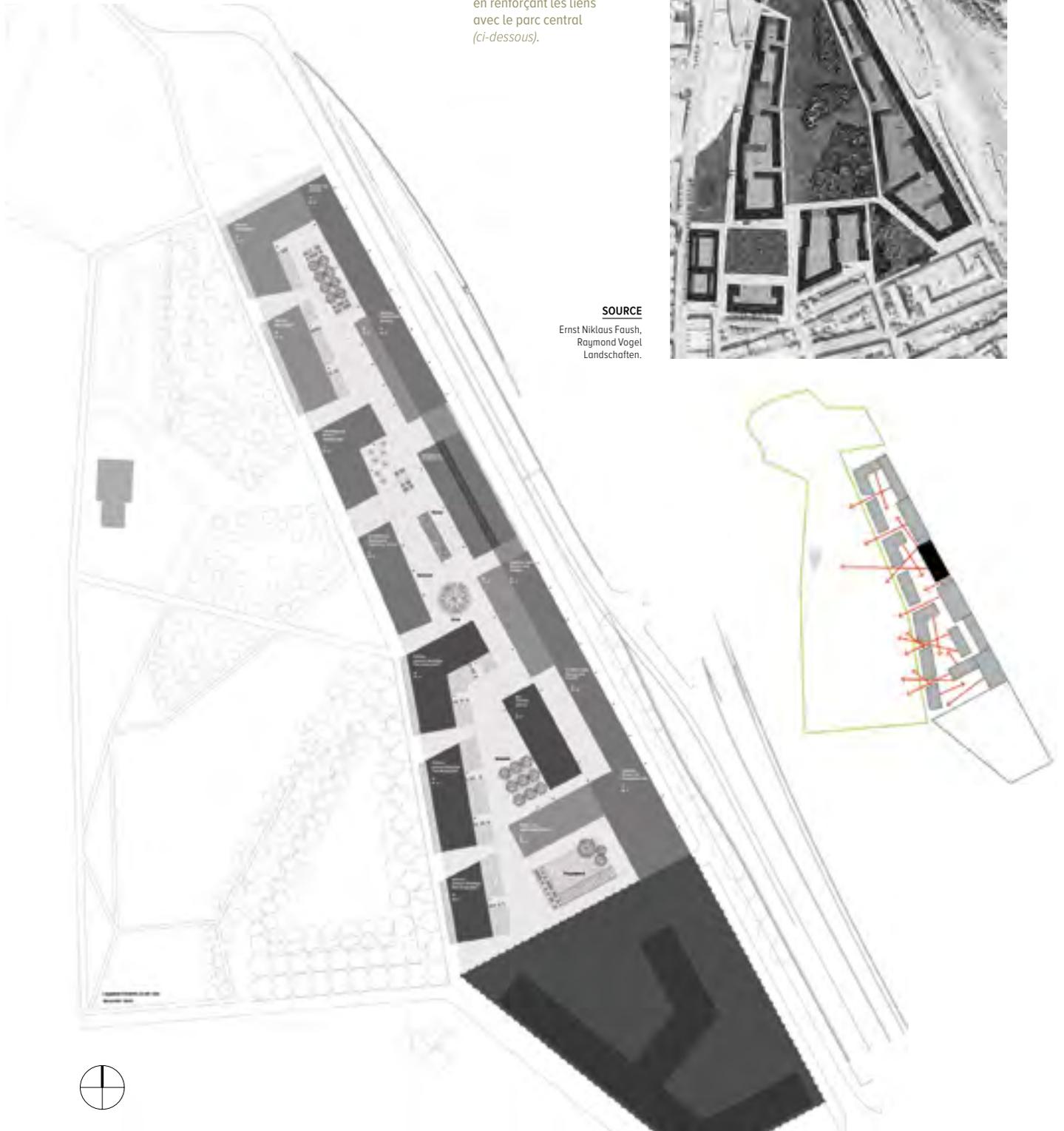
— KLAUS HUBMANN, fondation Habitat

Au plan initial proposant des îlots relativement hermétiques (*ci-contre*) s'est substitué un plan plus ouvert valorisant l'individualisation de petites cours tout en renforçant les liens avec le parc central (*ci-dessous*).



**SOURCE**

Ernst Niklaus Faush,  
Raymond Vogel  
Landschaften.

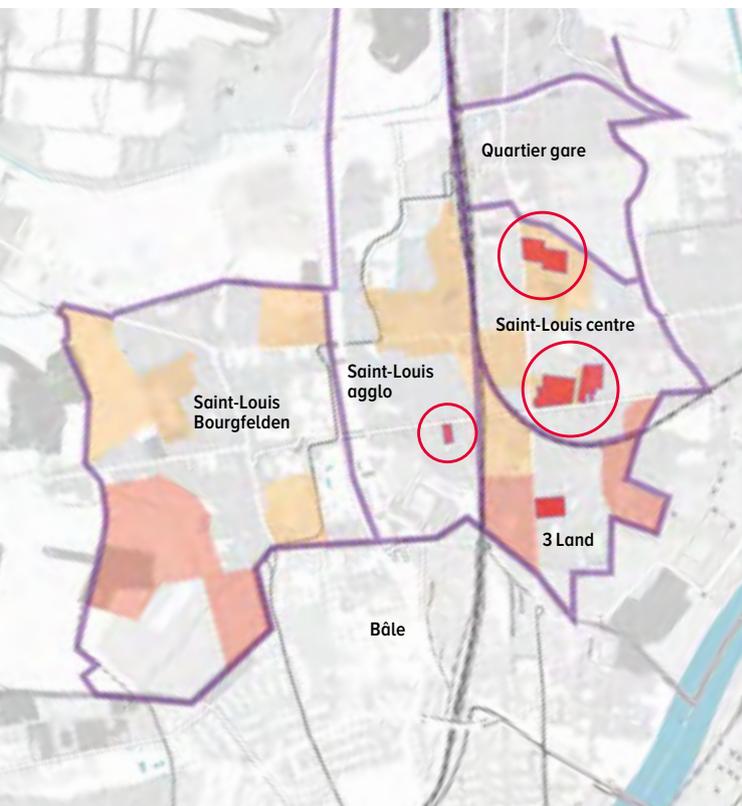


**SOURCE**  
Atelier 5

## Faire la ville sur des friches : friche Sterling à Saint-Louis

À Saint-Louis, commune française frontalière du canton de Bâle, la Ville a engagé un projet de renouvellement urbain sur les friches de l'entreprise Sterling. Virginie Wolff, directrice du service Urbanisme et environnement de la Ville de Saint-Louis, nous parle de ces projets de reconversion, évoquant en filigrane la difficulté pour une petite commune française à se positionner vis-à-vis de sa puissante voisine bâloise.

Les trois friches de l'entreprise Sterling en centre-ville.



**VIRGINIE WOLFF**

Directrice du service  
Urbanisme et  
environnement de la Ville  
de Saint-Louis.

« Saint-Louis est la petite voisine de Bâle et la troisième ville du Haut-Rhin avec 22 700 habitants. Elle connaît une expansion forte et rapide, qui devrait porter sa population à 25 000 habitants en 2025. Comme à Bâle, le foncier est rare et cher. En réalité, tout ce qui se passe à Bâle se passe aussi à Saint-Louis, à une échelle moindre. Saint-Louis subit tout par ricochet. J'ai employé le mot qu'il ne faut pas dire : « subir ». C'est ce qu'on essaie de ne pas faire. Nous travaillons beaucoup avec nos collègues bâlois pour être sur les mêmes démarches, la même prospective, parce que nos moyens, budgétaires ou humains, sont bien moindres. Nous nous inspirons du travail déjà réalisé.

Notre territoire est très contraint, tout en longueur, entre le Rhin et l'aéroport, avec une ligne de train, le canal, l'autoroute au milieu, et soumis à une forte pression démographique. Lors de la révision du PLU en 2019, l'enveloppe urbaine a été réduite de 57 hectares en conservant des terres agricoles dans la basse plaine. Le recyclage foncier est donc un levier important pour répondre aux besoins. Malgré le Covid, plus de 300 logements ont été autorisés par an, avec des projets de plus en plus qualitatifs pour attirer certaines populations et augmenter le niveau de vie de Saint-Louis, dans un contexte où le développement économique local est fortement soutenu par le travail des frontaliers, qui ramènent des capitaux sur le sol français. Nous voulons offrir aux habitants un nouveau parc urbain par an pour que chacun se trouve à moins de 400 m d'un parc.

La reconversion des friches Sterling nous permettra de faire évoluer l'image de Saint-Louis, qui n'est pas que la voisine de Bâle, mais possède sa propre identité. Depuis 2021, nous mûrissons ce projet avec l'entreprise Sterling, les architectes et la municipalité. Cinq friches sont en cours de mutation, avec des projets complémentaires qui cherchent à créer des liens entre les différents quartiers et sont porteurs de grandes exigences en termes d'environnement. »

— VIRGINIE WOLFF



Ce site de deux hectares en centre-ville, ancien site de stockage et de production, racheté en 2018 par la SAGEL, société d'économie mixte, accueillera le futur écoquartier conçu selon un cahier des charges exigeant :

- Maintien des marqueurs architecturaux (bâtiments, cheminée, hangars).
- Mobilités: quartier sans voitures.
- Nature en ville, coefficient biotope 0,5, toitures végétalisées, désimperméabilisation.
- Créations de transversales et de liens avec les quartiers aux alentours...



**SOURCE**

Oslo architectes / D&A / Image Faber Picturae

**UN OUTIL POUR LE RECYCLAGE URBAIN EN FRANCE : LE FONDS FRICHES**

Ce fonds de 750 millions d'euros sur 2021-2022 a été déployé par l'État dans le cadre du plan de relance pour le financement des opérations de recyclage des friches et plus généralement de foncier déjà artificialisé. Pour 2023, le gouvernement prévoit un « fonds vert » doté de 2 milliards d'euros, dont un volet dédié aux friches. La reconversion de ce foncier déjà artificialisé contribue à la trajectoire du « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon 2050 fixée par le gouvernement, inscrite dans la loi Climat et résilience d'août 2021.

Le fonds finance :

- le recyclage des friches et la transformation de foncier déjà artificialisé (acquisition, dépollution, démolition), dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain : ces projets ont été sélectionnés à l'issue d'appels à projets régionaux « recyclage foncier » pilotés par les Préfets de Région,
- la reconversion de friches polluées issues d'anciens sites industriels ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement) ou sites miniers, dans le cadre d'un appel à projet de l'Ademe.

Les trois éditions entre 2021 et 2022 vont permettre le recyclage de plus de 3 000 hectares de friches. Un chiffre à mettre en regard des 24 000 et 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers qui ont été consommés par an en moyenne en France sur les 10 dernières années.

Le laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (LIFTI) a publié *Le guide pratique de la reconversion des friches*, un outil pédagogique et méthodologique pour adopter la sobriété foncière et accélérer la transition écologique.

**TÉLÉCHARGEABLE :**

[mailchi.mp/lifti/guidedesfriches](http://mailchi.mp/lifti/guidedesfriches)



**SOURCE**

Oslo architectes / D&A

# Faire la ville dans des zones industrielles en activité: KlybeckPlus

La rive droite du Rhin, au nord de Bâle, accueille des industries chimiques et portuaires depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Certaines sont encore en activité (Novartis, BASF, Rhenus), mais l'ensemble du secteur est en mutation depuis une dizaine d'années. Pour continuer à se développer et accueillir de nouveaux habitants, le Canton de Bâle-Ville, en partenariat avec les industriels, a entrepris de transformer ses zones en nouveaux quartiers mixtes, tout en permettant à l'activité économique du port, au nord, de se poursuivre. Un projet ambitieux et de longue haleine qui exige de faire muter des fonciers privés et de repositionner certaines infrastructures industrielles.

## NÉGOCIER AVEC DES PARTENAIRES PRIVÉS

En France, on attend généralement que tous les terrains en friche soient libérés, puis la collectivité rachète le foncier, définit un projet et le fait réaliser par différents investisseurs. Pour le projet Klybeckplus, le foncier appartient à des privés (Novartis et BASF). En 2016, le Canton a signé avec ces propriétaires une convention de planification pour le développement de ce projet (Novartis a ensuite revendu à Rhystadt AG et BASF à Swiss Life), dont la conception a été confiée à Diener & Diener Architekten et Vogt Landschaftsarchitekten. Le projet se développe ainsi à plusieurs mains, en partenariat, mais apparemment pas sans discussions, entre des investisseurs

Évolution historique du quartier du Klybeck et du port, de 1850 à 1919.

SOURCE

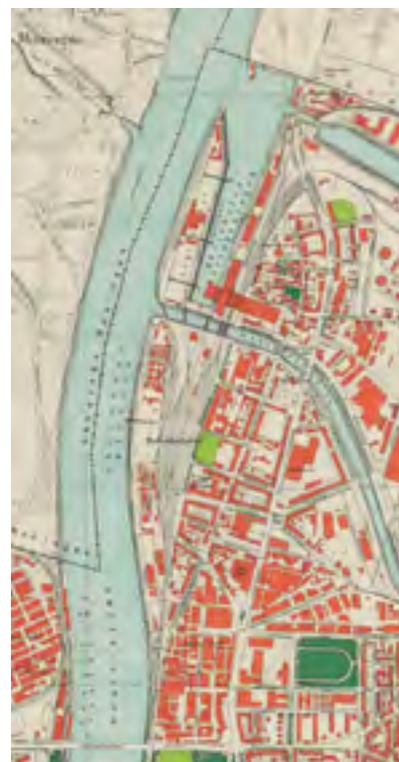
Staatsarchiv Basel-Stadt



Vers 1850: l'île de Klybeck et l'ancien bras du Rhin.



Vers 1900: remblaiement et plans d'extension



En 1919: le port du Rhin et la gare maritime.



© CATHERINE BOUET-WILLAUMEZ

Deux projets de développement urbain sont aujourd'hui en cours d'études sur ce secteur:

- KlybeckPlus, au sud : 30 hectares de bureaux, logements, commerces, espaces verts, maîtrise d'ouvrage partenariale: Canton de Bâle-Ville, Rhystadt AG, Swisslife AG.
- Ile de KlybeckQuai et West Quai, au nord : reconversion progressive des actuelles zones industrielles en un nouveau quartier mixte, déplacement du port à l'Est et création d'un nouveau bassin, maîtrise d'ouvrage, Canton Bâle-Ville.

qui tirent vers une densification maximale et des logements de standing (on est au bord du Rhin) et le Canton qui a imposé qu'un tiers de la surface habitable projetée soit consacré au logement abordable et fait valoir ses exigences en matière d'espaces libres et de nature en ville.

Le projet va par ailleurs se développer progressivement selon un processus de planification en six étapes, conçu pour s'adapter dans le temps, qui a commencé il y a plusieurs années par des occupations temporaires organisées par le Canton et les investisseurs privés.

### CONJUGUER DENSIFICATION, ESPACES LIBRES ET LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'équation n'est pas simple. Si la densification répond à un objectif de préservation des terres agricoles et naturelles, elle peut aussi contredire d'autres impératifs environnementaux comme le rafraîchissement de la ville en été, la désimperméabilisation, la végétalisation plus massive tenant compte des données climatiques, du vent, de l'ombre, etc. Le projet de paysage a établi une stratégie pour les espaces libres entre les volumes bâtis: une trame de 10x10m définit des fonctions et des usages ainsi que la valeur végétale de ce périmètre. Selon la réglementation, un bâtiment ne peut pas faire de l'ombre à un autre bâtiment plus de deux heures par jour. Le projet, qui prévoit plusieurs immeubles de grande hauteur, tient compte de cette contrainte.

Projet KlybeckPlus en cours d'études par Diener & Diener Architekten et Vogt Landschaftsarchitekten.



#### SOURCE

Plan issu de la présentation de Lars Ruge, Vogt Landschaftsarchitekten

# Faire la ville dans des zones industrielles en activité: Dreispitz

Au sud de Bâle, sur une ancienne gare de triage devenue zone industrielle, la Fondation Merian, propriétaire des 50 hectares de terrain, amorce la mutation du secteur vers un quartier plus mixte, suivant un plan guide d’Herzog et de Meuron. Une première opération accueillant des logements, une école, un musée, cohabite pour l’instant avec l’industrie lourde toujours présente sur place.



1. Des interventions artistiques (un minigolf) financées par la fondation Merian dans la zone industrielle en activité.

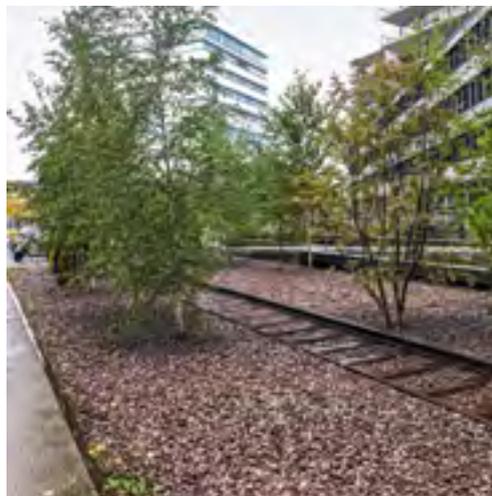
2.3. Le secteur en mutation autour de la Freilagerplatz: logements, école d’art et musée des arts électroniques.

## POUR EN SAVOIR PLUS

[www.dreispitz.ch](http://www.dreispitz.ch)



© PHILIP DENKINGER



3.

© PHILIP DENKINGER

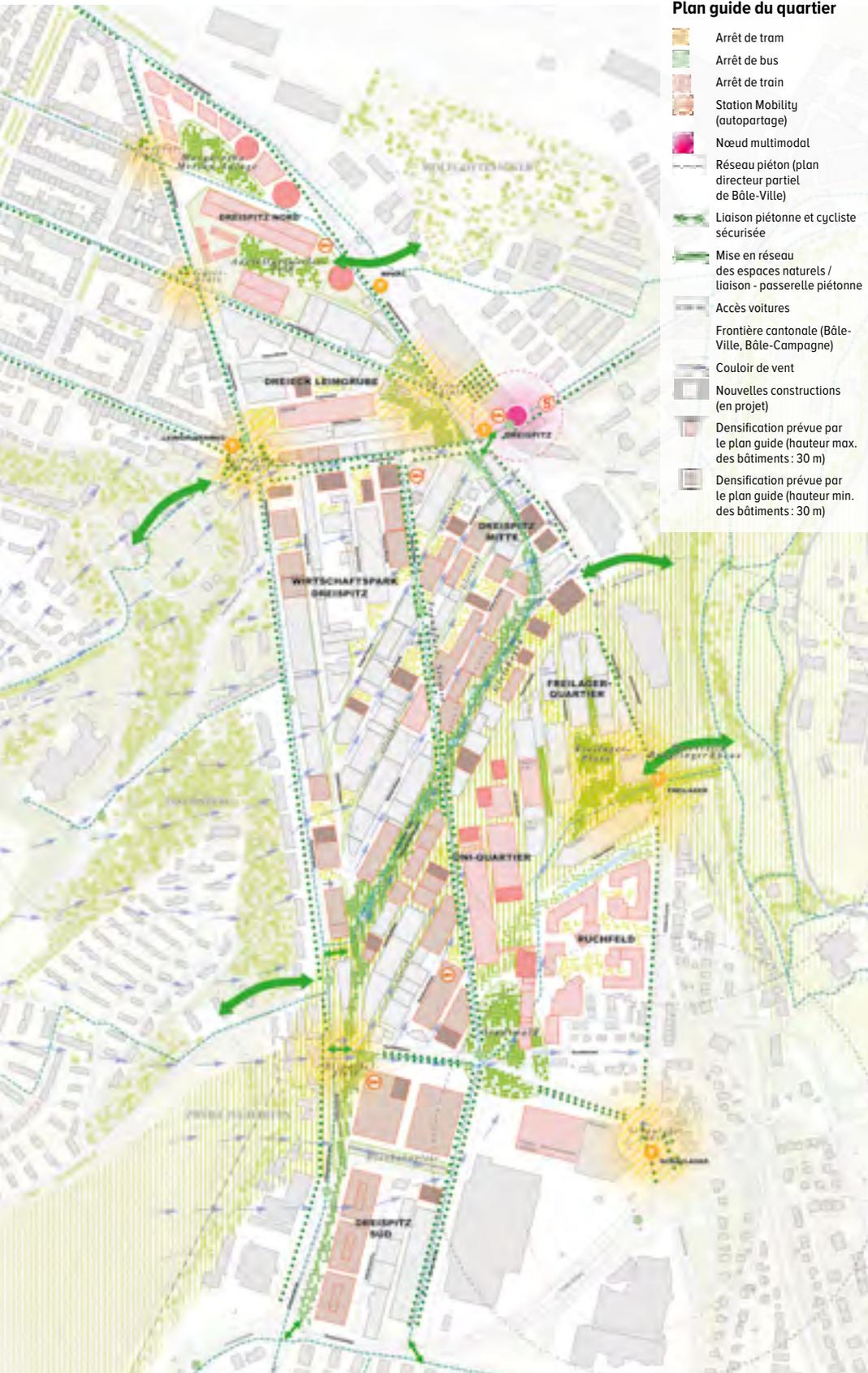
En première approche, le milieu est hostile: asphalté, industriel, sillonné par les poids-lourds, lacéré par des rails. Tout semble dans un état de semi abandon, hormis, le jour de notre visite, d’anciens entrepôts en bois accueillant un terrain de padel tennis et un «café des langues» où les nouveaux arrivants viennent apprendre l’allemand. Plus loin, autour de la Freilagerplatz, des immeubles d’habitation, une école d’art et un musée des arts électroniques – certains neufs, d’autres en extension-rénovation d’anciennes halles –, prémices de la mutation en cours, paraissent incongrus dans cet environnement industriel.

La fondation Christoph Merian, propriétaire de l’ensemble des terrains qu’elle loue en droits de superficie à des entreprises et des investisseurs, a mandaté en 2002 les architectes Herzog & de Meuron pour une étude d’aménagement urbain, «Vision Dreispitz». Outre le quartier de la Freilagerplatz, un autre projet mixte validé par le Canton de Bâle-Ville devrait bientôt voir le jour au nord: au-dessus d’un entrepôt de la Migros, des petits logements sociaux, une école en bois et trois tours de logements standing, réalisées aussi par Herzog et de Meuron.

L’aménagement des espaces extérieurs a accompagné la reconversion du site: d’abord par la création de cheminements piétons sécurisés, puis par l’aménagement et la végétalisation des routes et des plateformes des voies ferrées désaffectées et l’installation de «pocket parks» permanents, plantés d’arbres pionniers.

À coup de projets emblématiques réalisés par les grands noms de l’architecture contemporaine, le secteur change ainsi progressivement d’image et de vocation, tout en s’accommodant de l’activité industrielle présente sur place, ce qu’on aurait du mal à concevoir de ce côté-ci de la frontière.

2.



4.



5.

© PHILIP DENKINGER

Les occupations plus ou moins pérennes du quartier:

- un café et un padel tennis dans d'anciens entrepôts ferroviaires
- une Kantine.



«L'objectif est de diversifier le quartier, pas de chasser les entreprises qui sont là et de tout raser pour faire un parc et des nouveaux bâtiments, comme à Erlenmatt. Il s'agit plutôt de voir ce qui se passe au fur et à mesure, c'est très suisse comme attitude!»

— MADELEINE WAMISTER, guide conférencière

**SOURCE**

Herzog et de Meuron / Christoph Merian Stiftung

## Activer les territoires par les occupations temporaires

Depuis une dizaine d'années, l'occupation temporaire (Zwischennutzung), d'espaces libres ou de locaux vacants en attente de projets, s'est institutionnalisée à Bâle. À l'origine portée par des associations militantes, l'occupation est aujourd'hui organisée par le Canton ou de grands propriétaires privés. Elle est de fait devenue à la fois un système, un marché et un outil d'aménagement intégré dans le processus de projet.

Un système dans lequel les porteurs de projet contractualisent pour une durée déterminée, puis partent ailleurs et recontractualisent sur de nouveaux terrains, se déplaçant au gré de l'avancement des projets de développement. Si les occupations sont alternatives, elles ont perdu toute dimension militante et ne viennent pas questionner ou s'opposer aux projets programmés.

Un outil d'aménagement car les associations prennent en charge à leurs frais ce que la puissance publique ou les propriétaires privés ne feraient pas et ne sauraient pas faire (animation, social, gestion, maintenance...). Elles portent la responsabilité des lieux, des bâtiments, des gens qu'elles accueillent, quand les propriétaires perçoivent des loyers et retirent une image valorisante des activités culturelles et sociales accueillies dans leurs locaux.

La généralisation des occupations transitoires soulève aussi d'autres questions : que reste-t-il de l'esprit de ces lieux dans les projets de développement urbain qui se construisent ensuite ? Et dans quelle mesure les occupations transitoires contribuent à accélérer un processus de gentrification déjà bien entamé à Bâle ?

Plusieurs occupations transitoires à travers la ville :

1. Volta Nord (padel, buvette sur un terrain en friche).
2. Gundeldingerfeld (différentes activités dans des bâtiments désaffectés).
3. Pocket gardens, bureaux dans un local inoccupé au Dreispitz.



1.

© CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ



2.

© BAUBÜRO IN SITU



3.

© PHILIP DENKINGER



**ELLA GIGER-SCHMID**

Chef de projet  
développement de  
quartier, coordination des  
occupations transitoires  
du secteur du port, Canton  
de Bâle-Ville.

*«Aujourd’hui, le Canton se pose  
systématiquement la question  
d’installer des occupations transitoires  
sur les sites de projet.»*

— ELLA GIGER SCHMID

Les premières occupations temporaires, illégales, remontent aux années 90 à l’initiative des milieux culturels et créatifs. À Bâle, la première occupation d’envergure a eu lieu dans les années 2000 au NT Areal (futur Erlenmatt), sur l’ancien site ferroviaire de la Deutsche Bahn.

Aujourd’hui, les occupations transitoires sont reconnues comme une contribution au développement urbain et inscrites dans la politique de l’administration cantonale. Elles présentent de multiples intérêts:

- préparation des projets futurs
- plateformes d’expérimentation, projets pilotes, loyers moins élevés
- création de nouvelles infrastructures de quartier
- contrôle social: des lieux organisés, gérés par des responsables
- nouvelles productions culturelles
- économiques: accueil d’industries créatives

De son côté, l’administration joue à la fois un rôle de médiation entre les différents acteurs, de plaque tournante pour les utilisateurs et d’arbitre des intérêts. Un service dédié a été créé en 2013, puis supprimé fin 2018 pour des raisons budgétaires, mais le Canton continue de financer ces initiatives.

Klybeck est la principale initiative d’urbanisme transitoire du Canton, qui établit des contrats avec les porteurs de projet (loyers faibles et flexibilité de la durée d’utilisation). 25 à 30 projets sont aujourd’hui proposés dans les différents secteurs, y compris du logement, pour les étudiants, les familles dans le besoin, les gens du voyage.

Occupation  
temporaire  
à Volta Nord.



© CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ

Les multiples projets accueillis depuis une dizaine d'années sur les quais du Klybeck : le bricolage élevé au rang d'art !



**POUR EN SAVOIR PLUS**

Sur l'occupation temporaire des quais du Klybeck, voir les sites des deux principales associations qui gèrent le quartier :  
[i-land.ch](http://i-land.ch)  
[holzpark-klybeck.ch](http://holzpark-klybeck.ch)



**PHILIPPE CABANE**

Cabinet de conseil  
 Cabane, stratégies  
 urbaines et  
 développement.

*«L'usage temporaire ne concerne pas seulement les artistes, il permet aussi d'initier une appropriation par la population avant même la construction. Faire de l'urbain avant de construire de l'urbain, activer le développement.»*

— PHILIPPE CABANE

Avant Klybeck, les associations prenaient l'initiative : elles démarchaient directement les propriétaires pour occuper temporairement leurs terrains. Cette fois, la ville a demandé au cabinet de Philippe Cabane d'organiser un appel à projets pour des usages temporaires, dans une démarche *top down*. Dix projets ont été retenus et un *workshop* a été organisé pour définir un projet commun (disposition spatiale, organisation en association qui deviendra l'interlocuteur du propriétaire).

Le Canton a repris lui-même la gestion avec deux associations sous contrat qui gèrent une quarantaine de projets. Mais Philippe Cabane estime que ce type d'occupation demande beaucoup d'investissement, qu'il faut être présent 24h sur 24, ce que le Canton ne peut pas faire. Les quais sont devenus un lieu de sortie du samedi soir, où il ne se passe pas grand-chose le reste du temps.

Le Canton n'a pas poursuivi la stratégie des appels à projet. Dans d'autres secteurs de Bâle, il loue désormais des terrains à faible loyer à des bureaux qui se sont spécialisés dans les utilisations temporaires, des professionnels qui savent faire de la gestion, organiser l'espace. Philippe Cabane déplore une situation de monopole de certains bureaux auxquels le Canton donne des mandats en direct, sans mise en concurrence : le champ des acteurs se réduit et les responsables ne sont plus sur place.



« Notre rôle est de faire le lien entre le bâtiment, les habitants du quartier et le contexte urbain, pour définir des programmes temporaires qui répondent aux besoins. »

— PAN STOLL

Dans le quartier du Klybeck en attente de projet, trois bâtiments de BASF sont occupés temporairement par diverses activités : maison des associations du quartier, 40 ou 50 ateliers d'artistes, des studios de musique, une salle de concert, des terrains de padel, un mur d'escalade... Les loyers y sont 25 à 50 % moins chers qu'ailleurs à Bâle.

**SOURCE**

Martin Zeller / Unterdessen



**POUR EN SAVOIR PLUS**

Sur l'occupation temporaire des bâtiments BASF, voir le site de l'association Unterdessen : [www.unterdessen.ch](http://www.unterdessen.ch)



**PAN STOLL**

Directeur d'Unterdessen, association qui gère les occupations temporaires des trois bâtiments K102, K104 & K106 de l'ancien site de BASF.

Les trois bâtiments K102, K104 & K106 de l'ancien site de BASF, qui appartiennent aujourd'hui à Swiss Life, sont occupés temporairement depuis fin 2018, jusqu'en 2024. L'association Unterdessen, présente sur place, a assumé dès le début la coordination et la responsabilité du projet d'utilisation intermédiaire et accompagne le développement futur.

Cette organisation bâloise à but non lucratif existe depuis 10 ans. Son financement est assuré par les loyers qu'elle perçoit des occupants. Elle recherche des biens immobiliers vacants, établit un concept d'usage pour une certaine période et assure la gestion des immeubles (demandes de permis de construire, protection contre les incendies, interventions dans la structure du bâti et les réseaux). Plusieurs compétences sont réunies au sein de l'association : des architectes, des gestionnaires, des techniciens, qui tentent de trouver des solutions pragmatiques, dans une démarche expérimentale.

Dans le cadre du projet de développement KlybeckPlus, le Canton, BASF et Novartis ont souhaité utiliser quelques immeubles vacants comme laboratoire d'exploration des programmes et usages futurs. Ces trois bâtiments ont été choisis car il s'agissait d'immeubles administratifs, qui pouvaient être transformés relativement facilement, sans avoir à traiter une pollution du sol par les produits chimiques. On y trouve aujourd'hui une maison des associations du quartier, 40 ou 50 ateliers d'artistes, des studios de musique, une salle de concert (Humbuk), des terrains de padel, un mur d'escalade, etc. Les loyers y sont 25 à 50 % moins chers qu'ailleurs à Bâle.

Dans un avenir proche, les bâtiments sont voués à la démolition, les occupants devront alors quitter les lieux à l'échéance du bail et Unterdessen s'occupera de les «reloger» dans un nouveau lieu temporaire en quête de locataires. Les occupants se déplacent au gré de l'avancement des projets, selon un système de vases communicants à l'échelle de la ville.





# BÂLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE: RÉPONSES TECHNIQUES ET SENSIBLES PAR LE PROJET DE PAYSAGE

Bâle a pris la mesure des changements profonds qu'elle allait devoir opérer dans une perspective de transition écologique, si elle voulait poursuivre son développement en continuant à densifier son centre tout en préservant une ville vivable, fraîche en été et riche en espaces libres de proximité.

De nombreuses actions ont été engagées dans la conception des bâtiments avec de fortes exigences de qualité énergétique et environnementale mais plus encore dans la manière de concevoir les nouveaux quartiers ou de gérer les espaces publics existants.

Les masterplans des nouveaux quartiers peuvent ainsi être considérés autant comme des projets urbains que comme des projets de paysage qu'alimentent l'histoire et la géographie des lieux mais aussi toute une ingénierie de l'adaptation au changement climatique. À chaque enjeu répond une solution: gestion pérenne de la ressource en eau, adaptation des palettes végétales, valorisation des sols,

potentiel de rafraîchissement des courants d'air urbains, sont autant de pistes explorées pour parvenir à faire de Bâle une ville plus résiliente.

La Ville s'est ainsi engagée depuis plusieurs années dans une démarche écologique et expérimentale, tant pour la réalisation que pour la gestion des « espaces libres », pratiquant une gestion extensive, sans engrais minéraux ni produits phytosanitaires, qui lui a valu de décrocher l'argent pour le label « Villeverte suisse » ([gruenstadt-schweiz.ch/fr/](http://gruenstadt-schweiz.ch/fr/)).

Le projet pionnier d'ErlenmattPark illustre bien la mise en œuvre de cette gestion écologique et frugale, anticipée dès la conception du projet par le bureau de paysage Raymond Vogel, qui intégrait déjà la question des sols, du réemploi, d'une végétation adaptée au changement climatique et de zones naturelles sanctuarisées. Le concept de « ville éponge », également proposé dans ce projet, n'a pu être réalisé que partiellement, mais essaime dans d'autres projets d'espaces publics à l'échelle de la ville.

---

## Intervenants

**DOMINIQUE JEANNERET,**  
Chef de projet et de chantier du service  
des espaces verts du Canton de Bâle-Ville

**ARMIN KOPF,**  
Responsable de la planification du service  
des espaces verts du Canton de Bâle-Ville

**JEAN-LUC OBERMEYER,**  
Adjoint au chef de secteur du service  
des espaces verts du Canton de Bâle-Ville

**LARS RUGE,**  
Chef du bureau de Zurich de  
Vogt Landschaftsarchitekten

**EMANUEL TRUEB,**  
Chef du bureau de la pépinière urbaine  
et membre de la direction du département  
construction et transports du Canton  
de Bâle-Ville

**RAYMOND VOGEL,**  
Paysagiste, fondateur et directeur  
de Raymond Vogel Landschaften, Zurich

## ErlenmattPark, paysage de la frugalité

---

La conception du parc du quartier Erlenmatt a donné une part importante au réemploi des matériaux du site, signant un projet frugal et malin. La démarche s'est aussi étendue à la végétation: ici pas de gazon mais une pelouse sèche dont la composition a été étudiée pour s'adapter au substrat en place, très pauvre, et participer à la création d'un nouvel espace naturel urbain.

Cette approche conceptuelle a logiquement orienté les méthodes de gestion du site adoptées par le service des espaces verts de la ville. Au changement d'image lié à la mise en place d'un espace naturel en cœur de parc urbain et à la création d'espaces partagés d'apparence plus sauvage, s'est ajouté le déploiement de nouveaux "outils": les moutons qui pâturent sur le site en sont l'exemple le plus évident. Une forte campagne de sensibilisation orientée vers les habitants et les usagers a aussi accompagné la création du parc, favorisant son appropriation.

Depuis, les méthodes déployées à Erlenmattpark se sont largement popularisées au sein du service des espaces verts et ont inspiré un renouvellement profond des attendus pour les espaces de pleine terre et de nature en ville.



**RAYMOND VOGEL**

Paysagiste, fondateur et directeur de Raymond Vogel Landschaften à Zurich.



**ARMIN KOPF**

Responsable de la planification du service des espaces verts du Canton de Bâle-Ville.



**JEAN-LUC OBERMEYER**

Adjoint au chef de secteur du service jardins et espaces verts du Canton de Bâle-Ville.



**DOMINIQUE  
JEANNERET**

Chef de projet et de chantier du service jardins et espaces verts du Canton de Bâle-Ville.



## CONCEPT FRUGAL ET ÉCOLOGIQUE

Conçu par le bureau Raymond Vogel Landschaften à l'issue d'un concours international d'idées (2001) dont il a été lauréat avec Ernst Niklaus Fausch Partner AG, le parc public d'Erlenmatt témoigne d'une vision à long terme, résiliente, écologique et frugale, basée sur les principes suivants : travail de la structure du sol en fonction des types d'espaces, du niveau d'entretien et du type d'essences voulus, équilibre remblais/déblais, ville-éponge, zones de protection et de préservation de la nature, réemploi des matériaux et terres du site, végétation adaptée au changement climatique.

## UN PARC PUBLIC FINANCÉ PAR UN FONDS CANTONAL

Depuis 2000, le Canton applique une taxe sur les plus-values foncières réalisées par les investisseurs privés lors des projets de densification. Cette taxe est reversée dans un fonds cantonal affecté à l'aménagement des espaces verts. Les plus-values sont taxées à hauteur de 50%.

Dans un territoire où les espaces libres sont rares et précieux, le fonds soutient uniquement les aménagements dotés d'une valeur environnementale, en exigeant par exemple des plantations en pleine terre. C'est ainsi que le parc Erlenmatt a pu être entièrement financé par le fonds (études, réalisation et entretien pendant 5 ans), avant la construction du quartier lui-même.



### Concept urbain et paysager

- |                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1. Place d'entrée        | 5. Place urbaine avec de l'eau |
| 2. Zones de protection   | 6. Atrium urbain               |
| 3. Trémies autoroutières |                                |
| 4. « Motte urbaine »     |                                |

### SOURCE

Documents graphiques extraits de la présentation de Raymond Vogel.

Des moutons pâturent à l'entrée nord du parc, dans la zone de protection de la nature.





**Structure du sol**

Le concept paysager se décline autour de grands principes de structuration du sol qui déterminent des zones différenciées selon la nature du sol, les essences plantées et le mode de gestion.

**Semis**

**RÉACTIVER LES SOLS, STRUCTURER LE PARC**

La pollution des sols a nécessité des excavations, du tri et du recyclage. Le Canton s'était engagé auprès des investisseurs à ce que le parc soit terminé avant la construction des bâtiments. Les déblais « propres » et non pollués issus des chantiers des bâtiments ont été réutilisés sur place pour structurer le parc en « mottes urbaines », *Urbane Schollen*, des volumes « verts » pensés comme des volumes bâtis. La modélisation du terrain permet ainsi de gérer les flux ainsi que les usages et définit différentes zones.

Cette réutilisation des terres s'est révélée un véritable défi car certains déblais étaient trop compactés ou trop chargés en eau alors que le concept paysager recherchait à créer des milieux secs et arides. L'eau a été drainée dans le sol, constitué d'une couche importante de graviers.

**Plantations**

**CONSERVATION DE LA NATURE**

Avant que le Canton lance un concours d'urbanisme sur le site, la nature avait déjà repris ses droits dans plusieurs secteurs. De nombreuses espèces d'animaux et de plantes s'étaient installées sur ce terrain sec, chaud, minéral et pauvre, dont certaines font partie de la liste rouge de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), donc protégées.

S'inscrivant dans une perspective de conservation, le projet prévoit deux zones, l'une de protection de la nature au nord – où les usages sont limités à la promenade et la contemplation – et l'autre de préservation de la nature au sud, dans la partie plus urbaine, à proximité des quartiers existants.

**Zones de protection de la nature**

**SOURCE**

Documents graphiques extraits de la présentation de Raymond Vogel.

Le site avant le projet.





Modelage des terrains pendant le chantier.

**POINT DE VUE :  
RAYMOND VOGEL,  
FAIRE DU PROJET DE PAYSAGE  
EN SUISSE**



«En Suisse, dans les projets de paysage, les questions culturelles et de conception ne sont pas prioritaires. Le moteur économique et la plus-value financière qu'on peut tirer d'un terrain priment, comme si on jouait à Tétris. La recherche d'optimisation se concrétise généralement par une densification urbaine maximale. Ce qui génère des oppositions de la part des citoyens, et la mise en place d'outils de participation pour leur donner l'impression qu'ils peuvent être les concepteurs du projet. Cette démarche relève pour moi du facility management, de la gestion des installations plus que d'une démarche de paysagiste formé pendant cinq ans au projet et fort de son expérience en matière d'écologie et de science du paysage.

**SOURCE**

Documents graphiques extraits de la présentation de Raymond Vogel.

**Modelage du terrain**



Les sols et matériaux du site sont réemployés dans le projet.

Au sein même des formations en paysage, cette complexité des systèmes est négligée en faveur du design et de la conception d'objets isolés comme des skate parcs, des aires de jeux ou des jardins de particuliers. En mathématique ou en chimie, on parlerait d'attracteurs, des points d'attraction qui créent de la tension.

La planification territoriale promet aux élus et aux citoyens qu'ils sont capables de prédire l'avenir. Ce qui explique que les perspectives de concours coûtent si cher (environ 4 000 CHF pour une image), alors que le paysagiste ne touche pas d'honoraires.

C'est pour cela que dans notre agence nous cherchons les valeurs intérieures. Nous analysons et classifions des modèles de «mouvement» soumis à des changements, comme des places, des squares, etc. qui peuvent créer quelque chose de nouveau, comme le fait la nature.»

— RAYMOND VOGEL

La grande prairie au cœur du parc.



## RÉEMPLOI

Le *Menschenmitte* ou « centre dédié aux humains » plus minéral, est le lieu d'usages divers. Son revêtement est composé de grandes dalles en béton de type Stelcon, issues de l'ancienne gare de fret; les bordures et les joints ont été réalisés avec d'anciens rails. Les eaux de ruissellement sont stockées en partie basse de la place centrale et s'évacuent au bout de deux jours environ.

## INFILTRER LES EAUX

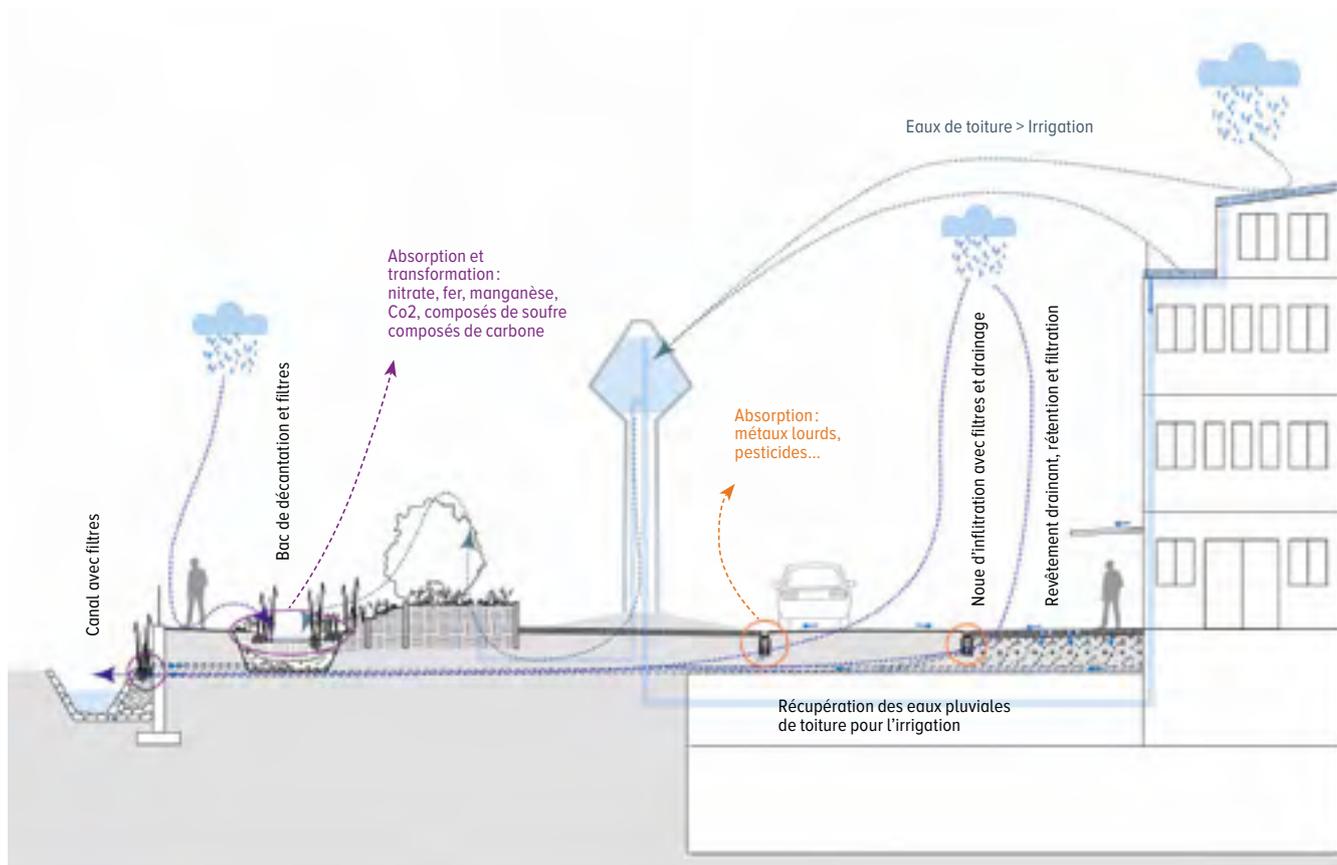
Reprenant le concept de ville éponge, le projet prévoit d'infiltrer toutes les eaux de toitures dans les espaces verts (mais pas de les stocker). Des surfaces en graviers ont ainsi été prévues pour favoriser la création de milieux secs et arides pour la flore. Pour créer ces milieux spécifiques, une attention particulière a été apportée à la réalisation des sous-couches en profondeur, notamment pour déterminer quels matériaux sont les plus favorables aux essences ciblées. Les matériaux issus du terrain existant ne correspondaient pas toujours aux critères et il a fallu en importer d'autres. Les semences issues d'essences régionales ont été choisies en fonction des substrats et de la composition des sous-couches.

## SUBSTRAT EXPÉRIMENTAL

Le service espaces verts développe son propre substrat pour les arbres et les vivaces, dont la composition précise ne nous sera pas révélée. On sait qu'il est assez minéral (granit), avec 10 % de matière organique, de la terre franche, du compost, de l'argile expansée et un biochar (amendement du sol issu de la pyrolyse de biomasse). Ses propriétés sont nutritives, il retient l'eau et piège les substances toxiques. Il est issu d'une recherche en pépinière sur 5 ans, suivie par l'École polytechnique fédérale de Zurich.

## ESSENCES ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2015, une centaine d'arbres a été plantée à Erlenmatt, ainsi que des vivaces. Le choix s'est porté sur des essences climato-favorables, comme l'érable de Montpellier, planté le plus petit possible: 16-18cm, et tuteuré très bas (1,20m / 1,40m), ce qui permet à l'arbre de s'enraciner plus vite parce qu'il est sollicité. Au bout de 3 ans, ils sont lâchés et l'arrosage est arrêté.



**SOURCE**

Documents graphiques extraits de la présentation de Raymond Vogel.

**LA VILLE ÉPONGE**

La Suisse s'est emparée du concept de «ville éponge», plus évocateur que le terme de «désimperméabilisation» utilisé en France, pour répondre à plusieurs enjeux: éviter les inondations, sécuriser les stocks d'eau, limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain et capter les eaux pluviales, y compris les eaux de toiture. Grâce au «système de Stockholm», ces eaux sont acheminées dans des grilles, des collecteurs ou des canalisations, puis dans des fosses plantées à fort indice de vide, qui agissent comme des bassins de stockage et limitent ainsi les rejets dans le réseau unitaire, tout en alimentant la végétation.

**À VOIR**

Le projet ville éponge de la VSA: [vsa.ch/fr/la-ville-eponge/](http://vsa.ch/fr/la-ville-eponge/)

**À TÉLÉCHARGER**

Le guide «Eau de pluie dans l'espace urbain» de l'OFEV [bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/eau-de-pluie-dans-l-espace-urbain.html](http://bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/eau-de-pluie-dans-l-espace-urbain.html)

Les actions sont développées de manière coordonnée et ambitieuse à toute les échelles de la puissance publique mais aussi par les professionnels. L'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) a lancé le 1<sup>er</sup> février 2022 son projet «ville éponge». Il comprend des activités de sensibilisation, d'information, d'échanges d'expériences et de formation sur le sujet. Un autre volet de la démarche consiste en l'élaboration d'un guide concret pour les communes, leur expliquant comment procéder de manière structurée et globale pour une adaptation réussie face au changement climatique.

De son côté, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié ce printemps le guide «Eau de pluie dans l'espace urbain» qui donne des clés sur les manières d'appréhender les fortes précipitations et la gestion des eaux pluviales dans le contexte d'un développement urbain adapté aux changements climatiques.

À Bâle, les services espaces verts de la Ville ont développé un schéma directeur *Climat urbain* pour lutter contre les îlots de chaleur en mobilisant le concept de ville éponge, qu'ils mettent en œuvre à différents niveaux dans leurs projets, sans hésiter à remettre en question des aménagements récemment réalisés. À Erlenmatt Park, la place du marché, initialement en asphalte, a été décroûtée et 17 arbres y ont été plantés. Dans le quartier industriel en mutation de Dreispitz, la même question se pose de désimperméabiliser une place réalisée il y a moins d'une dizaine d'années. À Volta Nord, autre quartier en mutation, un bassin de rétention sert aussi de terrain de jeu et un projet pilote est en cours pour récupérer les eaux de toiture pour l'arrosage.

## Campus Novartis: paysage de l'excès

L'ancien site de production du groupe Novartis sur les bords du Rhin est devenu en l'espace d'une dizaine d'années le siège et la vitrine du géant de la chimie. Entre 2003 et 2015, le bureau de paysage Vogt Landschaftsarchitekten a participé à l'élaboration du plan directeur avant de réaliser les espaces extérieurs.

Les différentes typologies – parcs, cours, forêts – s'inspirent du paysage, de l'histoire géologique et culturelle du site; elles rendent lisible et réinterprètent le contexte naturel et local.

Dans une mise en scène assumée de la nature, entre espaces publics urbains et land art, et avec un budget qu'on devine conséquent, le projet propose un paysage artificiel de futaies d'essences indigènes, blocs erratiques, prairies, forêts, terrasses... aux 10 000 employés du site.

Vues aériennes du site sur les bords du Rhin, en 1936 (à gauche) et en 1983 (à droite).



**LARS RUGE**  
Chef du bureau de Zurich de Vogt Landschaftsarchitekten Zurich.

Masterplan de l'architecte italien Vittorio Magnago Lampugnani (2002).



### SOURCE

Documents graphiques issus de la présentation de Lars Ruge, Vogt Landschaftsarchitekten



Le campus Novartis aujourd'hui, vue depuis les quais du Klybeck.

En 1986, l'incendie de l'usine Sandoz située quelques kilomètres en aval de Bâle (20 000 tonnes de produits chimiques avaient fini dans le Rhin) provoquait un électrochoc dans l'opinion et ternissait l'image de l'industrie pharmaceutique.

Dix ans plus tard, le groupe Novartis, issu de la fusion de Sandoz et Ciba-Geigy, tentait de regagner en attractivité et d'attirer du personnel du monde entier dans ses laboratoires en créant un nouveau « campus » de recherche et développement, installé sur le site historique au bord du Rhin.

Ce site devait incarner la nouvelle philosophie de la société, aussi bien à travers une architecture signée par les plus grands noms : Roger Diener, Frank Gehry, Kazuyo Sejima, Rahul Mehrotra, Herzog et de Meuron, que par un cadre de vie exceptionnel, à même de stimuler les échanges informels entre les employés.



**EN SAVOIR PLUS  
SUR LE CAMPUS**

[www.campus.novartis.com](http://www.campus.novartis.com)

*Novartis, froide oasis,*  
Flavien Menu,  
revue *criticat* n°15,  
printemps 2015.



**SOURCE**

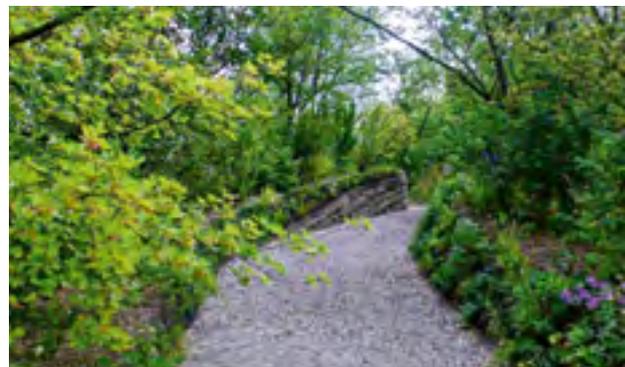
Documents graphiques  
issus de la présentation  
de Lars Ruge,  
Vogt Landschaftsarchitekten



**THE GREEN**

Autour du bâtiment de Gehry situé au centre du campus, le bureau Vogt a réalisé *The Green*. Le concept a été inspiré par le paysage karstique du Jura suisse, dont l'image a été retranscrite et adaptée aux fonctions liées à cette place centrale du campus.

Des maquettes de travail à l'échelle 1/100<sup>e</sup>, puis un « mock-up » sur site – une maquette à l'échelle 1 – ont été réalisés. Les pierres proviennent de Turquie. Les « croûtes » des blocs, qui finissent normalement broyées dans la sous-couche des chaussées, sont ici laissées apparentes



**SOURCE**

Documents graphiques  
issus de la présentation  
de Lars Ruge,  
Vogt Landschaftsarchitekten



**LE GRAND PARC:  
« TO THE RHINE »**

Le concept retranscrit la géomorphologie et l'histoire du Rhin, afin de mieux ancrer le campus dans le contexte paysager bâlois. Du piémont du Jura jusqu'à la plaine alluviale du Rhin se développent ainsi les paysages en terrasses – vergers et plaines agricoles –, visibles encore aujourd'hui.

Novartis a acheté l'ancien port de Saint Johann afin de pouvoir agrandir le parc jusqu'au Rhin. Un garage de 20 000 m<sup>2</sup> a été intégré en souterrain, ce qui a contraint à repenser le terrassement prévu dans le projet. En surface, les forêts de hêtres, tilleuls et bouleaux se succèdent en terrasses.

Le parc a été ouvert au public le 3 octobre 2022.

## Le parc de la Wiese : poumon vert de l'agglomération

---

À cheval sur l'Allemagne et la Suisse, le parc paysager métropolitain de la Wiese (6 km<sup>2</sup>) a été créé dans les années 1990 à l'initiative des deux pays pour protéger un vaste espace naturel, qui est aussi une zone de captage d'eau potable, contre la pression foncière, et notamment contre un projet de construction de parc de loisirs Europa Park.

Aux beaux jours, les bords de la Wiese accueillent une population en quête de fraîcheur. Nombreux sont les enfants et les adultes qui se baignent dans les secteurs récemment renaturés.

En 2011, le Canton de Bâle, les villes de Riehen (CH), Lörrach (DE) et Weil am Rhein (DE), ainsi que l'association de protection de la nature Naturschutz, ont élaboré collégialement un plan directeur et de développement du paysage qui articule les usages de loisirs, de protection des captages d'eau potable, de préservation de la nature et de production agricole et sylvicole.

C'est aujourd'hui un exemple de coopération transfrontalière, de gestion raisonnée des espaces naturels et d'équilibre entre différentes fonctions productives, récréatives et environnementales. Pour sensibiliser des publics variés à l'écologie mais aussi prévenir ou gérer les conflits dans un espace très fréquenté (piétons/cycles, fêtes et feux, chiens, promeneurs/agriculteurs), trois rangers sillonnent le parc à vélo depuis 2018.



© CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ



### LA RIVIÈRE RENATURÉE

La Wiese a été revitalisée, dans le cadre d'un projet pilote, sur une section de plus de 600 mètres au niveau du parc zoologique de Lange Erlen. Les éléments en béton et les seuils ont été enlevés, le canal d'écoulement entre les digues a été élargi, les berges ont été aplanies et consolidées avec des rochers et le lit de la rivière a été enrichi de zones de graviers offrant aux poissons, tels que le hotu et même le saumon, un environnement propice au frai. À moyen terme, il est prévu de revitaliser l'ensemble de la Wiese.



— EXTRAIT DU SITE WEB  
DU LANDSCHAFTSPARKWIESE



SOURCE  
Landschaftsparkwiese

## Le cimetière am Hörnli

Am Hörnli, le plus vaste cimetière paysager de la Suisse, est situé sur la commune de Riehen, à l'Est de Bâle.

Lieu d'inhumation autant que parc, Am Hörnli est un espace singulier, conçu pour le recueillement et la contemplation, à la fois très proche de la nature et en contact direct avec la ville.

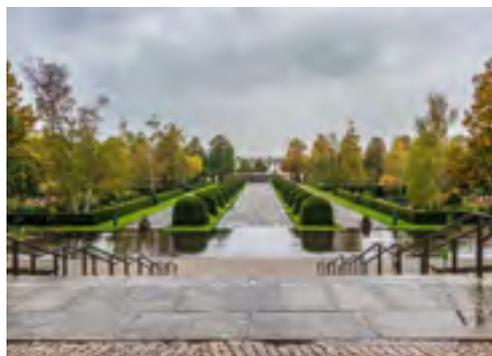
Sur près de 50 ha, le cimetière se déploie en terrasses successives suivant le plan d'ensemble imaginé dans les années 1930 par les architectes et paysagistes Franz Bräuning, Otto Burckhardt, Ernst Klingelfuss, Hans Leu et Rudolf Stuter. Au strict ordonnancement de la composition initiale, influencée par les principes de la Nouvelle Objectivité (Neue Sachlichkeit), répond l'organisation plus naturelle du secteur Est entièrement requalifié au début des années 2000 par les paysagistes Vetschpartner et les architectes Schoop Architekten.

Des espaces d'inhumation plus jardinés émergent dans le sous bois.

© CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ



Les axes et les mails découpent le cimetière en 11 secteurs réguliers.



Colline des morts, Am Hörnli est aussi une colline vivante pensée comme un lieu de déambulation mélancolique au milieu de la nature.

Les perspectives monumentales de la partie basse du cimetière mettent en valeur par contraste l'intimité et la diversité des jardins funéraires: enclos densément plantés au milieu desquels s'alignent des stèles sculptées, sobriété de dalles blanches sur un gazon fraîchement tondu, ou ensemble chatoyant d'arbres protégeant des stèles de grès rose.

Et partout le bruit des oiseaux et celui plus discret de l'eau qui s'écoule des nombreuses fontaines, canaux, bassins qui jalonnent le cimetière.



1.



© CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ

2.



3.

1. Les terrasses successives se dessinent jusqu'au pied de la colline où le grand columbarium vient marquer l'entrée dans le secteur plus naturel du cimetière.
2. L'ambiance romantique de certains espaces où les stèles émergent de la végétation dense.
3. Le grand columbarium translucide et régulièrement percé d'ouvertures sur la ville.



# FAIRE ENSEMBLE: LE PAYSAGE COMME BIEN COMMUN ?

Comment faire métropole sur un territoire trinational? Comment organiser ce bassin de vie traversé en permanence par de multiples flux et autour de quels sujets construire la coopération: l'économie, les mobilités, le paysage, l'environnement, le logement? Quels rapports de force entre les acteurs, dans un contexte fortement déséquilibré par la puissance économique et démographique de la ville de Bâle?

Le territoire bâlois s'est doté au fil du temps de plusieurs instances de coopération (l'Eurodistrict trinational de Bâle – ETB, Agglo Basel, l'IBA et d'autres) pour mettre les acteurs autour de la table, partager des visions communes, réaliser des projets. Ces démarches ont déjà porté leurs fruits et s'incarnent aujourd'hui dans des projets transfrontaliers, notamment des projets de paysage et de mobilité douce: le parc paysager de la Wiese, le parc des Carrières, les projets Vis-à-Vis et 3Land et tous les projets de mobilité douce (voie verte entre Huningue et Bâle, passerelle des 3 Pays) et de transports en commun (lignes de tramway).

À plus grande échelle, le paysage apparaît comme l'une des entrées les plus évidentes pour poursuivre et amplifier la coopération transfrontalière. La démarche de paysage propose en effet de s'affranchir des frontières administratives pour offrir une lecture du territoire à la fois géographique, naturaliste et sensible, et finalement très opérationnelle pour penser un devenir commun. Pour autant, aucune démarche de paysage très élaborée ne semble émerger à l'échelle de l'agglomération quel que soit le côté de la frontière considéré. Les planifications (projet d'agglomération, SCoT du pays des trois frontières) restent cantonnées dans des approches qui tiennent plus du « côte à côte » que du « main dans la main ». Le projet de paysage comme projet de territoire porté côté français ne semble pas trouver d'équivalent en Suisse et en Allemagne.

Au-delà de ces constats émergent des différences d'approche et de culture du paysage entre la Suisse, l'Allemagne et la France, révélées lors de la table-ronde finale. Mais aussi une volonté commune de partager, d'enrichir les approches et de porter ensemble la démarche paysage.

---

## Intervenants

**FRÉDÉRIC DUVINAGE,**  
Directeur de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB)

**JESSICA FÄSSLER,**  
Directrice adjointe d'AggloBasel

**JUDITH LENHART,**  
Cheffe du projet transfrontalier 3Land au sein de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB)

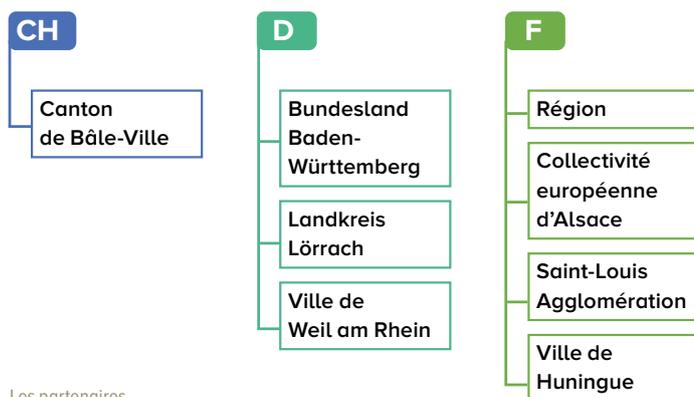
**PATRICK PAULI,**  
Directeur du département Espaces verts et environnement au sein du service d'urbanisme de Rheinfelden, Baden

**BERNARD REITEL,**  
Professeur de géographie à l'Université d'Artois

**ADÈLE WICKERSHEIM,**  
Cheffe de projets d'aménagement, Ville et Eurométropole de Strasbourg, ancienne membre de l'IBA Basel

# Gouvernance des agglomérations transfrontalières : comment coopérer dans un contexte d'asymétrie de pouvoir ?

L'agglomération bâloise est fondamentalement déséquilibrée, polarisée par la ville centre de Bâle, qui développe son propre modèle de croissance sans beaucoup se préoccuper de ses voisins, quand les communes périphériques, en France et en Allemagne, tentent de suivre le rythme.



Les partenaires du projet 3Land.

SOURCE 3Land



**JUDITH LENHART**  
Cheffe du projet transfrontalier 3Land au sein de l'ETB.



**FRÉDÉRIC DUVINAGE**  
Directeur de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB).

## LES DÉFIS DE LA COOPÉRATION

Judith Lenhart est confrontée au quotidien aux défis de la coopération. Elle en parle avec sincérité et humour, sans masquer les difficultés, les obstacles et les différences à surmonter, et propose des solutions pour entretenir la flamme de la coopération.

Les défis à relever :

- Les compétences : les partenaires sont inégaux et n'ont pas le même poids politique :  
Canton de Bâle-Ville : 200 000 habitants  
Ville de Weil am Rhein : 30 000 habitants  
Ville de Huningue : 7 000 habitants
- Les ressources économiques et humaines. En matière de paysage par exemple : 4-5 interlocuteurs à Bâle, 1-2 à Weil am Rhein, 1 à Huningue
- Le droit : deux monnaies différentes, pas les mêmes plafonds ni les mêmes règles pour les marchés publics, pas le même taux de TVA, etc.
- Les réglementations et les normes : les documents de planification s'arrêtent aux frontières, et ne sont pas les mêmes (Zonenplan suisse, PLU français, Flächennutzungsplan/Bebauungsplan allemand).
- La langue et la culture : 2 à 3 langues différentes, pas les mêmes valeurs ni les mêmes modes de vie.

Les solutions :

- Assurer l'égalité : chaque partenaire a le même poids dans la prise de décision, le budget est réparti selon les moyens et celui qui profite le plus du projet est celui qui contribue le plus. Utilisation de programmes de financement européens pour assurer un financement égal.
- Rester pragmatique : s'organiser en groupes et comités trinationaux, assurer le flux d'informations à travers les différents niveaux des administrations : techniciens – chefs de service – élus.
- Maintenir les dynamiques de groupe : respect, bonnes relations (traduction, repas, visites).
- Promouvoir une identité commune, créer des événements pour les habitants.
- Rendre le projet intéressant pour le voisin.
- Ne pas avoir trop d'attentes !



**BERNARD REITEL**

Professeur de géographie  
à l'Université d'Artois.

### MÊME DÉVALUÉE, LA FRONTIÈRE EST TOUJOURS PRÉSENTE

L'agglomération transfrontalière est un objet géographique singulier. La frontière en Europe, même si elle a été dévaluée par le régime de libre circulation, reste une discontinuité territoriale et une limite de souveraineté : de part et d'autre, les systèmes politiques et juridiques sont différents et la frontière elle-même est un marqueur identitaire et une interface, un lieu d'échanges, de flux.

La logique urbaine d'agglomération, centripète, rentre en contradiction avec les logiques nationales, centrifuges (systèmes juridiques, pratiques, etc.), comme on l'a bien vu pendant le Covid en Suisse par exemple, où la fermeture des frontières décidée au niveau national a empêché des dizaines de milliers de frontaliers de se rendre sur leur lieu de travail et remis en question le fonctionnement même de l'agglomération.

Lorsque la frontière est dévaluée, il faut mettre en place un nouveau *système sémique* (Claude Raffestin<sup>1</sup>) à l'échelle transfrontalière, c'est-à-dire un ensemble de signes, de symboles, de lieux,

d'équipements qui créent de la cohérence : des plans et des cartes, un tramway transfrontalier ou des jardins, comme le jardin des Deux-Rives entre Strasbourg et Kehl (symboles de coopération), etc.

La coopération transfrontalière doit en tous les cas s'organiser pour fonctionner : il faut coordonner des services de transports, de gestion de l'eau, des déchets, planifier le développement économique et démographique et créer des instances dédiées à la coopération. Mais comment coopérer et comment organiser la gouvernance dans un contexte d'asymétrie du pouvoir, comme à Bâle ou à Lille, où une ville-centre concentre les compétences, les ressources, les moyens ? Dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai par exemple, la représentation au sein de l'assemblée devait être équivalente de part et d'autre de la frontière, mais dans les faits, côté français, la métropole de Lille est omniprésente et de l'autre côté, les pouvoirs sont fragmentés. À Bâle, les petites collectivités allemandes et françaises cherchent également à s'affirmer par rapport à leur voisine bâloise.

Dans la plupart des agglomérations, il faut jouer l'équilibre, mais, en même temps, il faut un *leadership*.

1. RAFFESTIN, Claude.  
*Pour une géographie  
du pouvoir.*  
Nouvelle édition [en ligne].  
Lyon : ENS Éditions, 2019  
(généré le 20 février 2023).  
Disponible sur Internet :  
[books.openedition.org/  
enseditions/7627](https://books.openedition.org/enseditions/7627)  
ISBN : 9791036201509.

# Projet d'agglomération vs IBA: deux outils de coopération

Comment planifier le développement d'un territoire transfrontalier ? À Bâle, deux méthodes, l'une plutôt classique, *top down* et thématique (le projet d'agglomération), l'autre plutôt *bottom up* et par projet (l'IBA Basel 2010-2021), se déploient en parallèle pour définir des orientations communes et rendre concrète la coopération transfrontalière.



**JESSICA FÄSSLER**  
Directrice adjointe  
d'Agglo Basel.

## Compréhension du paysage par le projet d'agglomération



Système des espaces ouverts intérieur – offre d'espaces ouverts en milieu urbain



Système des espaces ouverts extérieur – les doigts verts



Forêts urbaines à la transition entre le système des espaces ouverts intérieur et extérieur



Les cours d'eau comme axes de liaison

## LA VISION D'AVENIR 2040 DU PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le projet d'agglomération est un outil institutionnel créé en 2001 et financé par la Confédération suisse pour planifier de manière coordonnée les transports, l'urbanisation et la gestion du paysage à l'échelle des bassins de vie – dans le cas de Bâle, une agglomération trinationale. L'association Agglo Basel, composée de quatre cantons suisses, un arrondissement en Allemagne et Saint-Louis Agglomération côté français, coordonne cette planification, en collaboration avec les communes du périmètre.

La vision d'avenir 2040 (– voir page 13) s'organise autour de deux principes: une urbanisation vers l'intérieur et de qualité, et des mobilités durables, autrement dit une densification de la ville-centre et du bâti le long des corridors intérieurs et extérieurs, qui correspondent aux vallées, desservis par des lignes de transports en commun structurantes avec des cadences de 15 à 30 minutes.

En matière de paysage, les espaces libres sont structurés en:

- «Doigts verts»: des espaces de détente et écologiques entre les corridors urbanisés et les espaces ouverts.
- «Bandes bleues»: le réseau hydrographique à l'interconnexion des zones urbanisées, naturelles et récréatives.
- «Trames vertes»: des césures dans les zones urbanisées qui connectent les paysages de grande valeur.

SOURCE  
AggloBasel



**ADÈLE WICKERSHEIM**  
cheffe de projets  
d'aménagement,  
Ville et Eurométropole  
de Strasbourg, ancienne  
membre de l'IBA Basel.

## UN LABORATOIRE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT TRANSFRONTALIER: L'IBA BASEL

En 2009, sous l'impulsion de l'Eurodistrict Trinational de Bâle, des collectivités suisses, françaises et allemandes se sont engagées dans une expérience inédite pour accélérer l'aménagement transfrontalier. Inspirée des expositions internationales d'architecture et d'urbanisme allemandes, l'IBA Basel en a décliné le concept pour la première fois à une échelle transfrontalière.

À l'issue d'un appel à projets lancé en 2011, l'IBA a labellisé 20 projets, publics et privés, classés par thèmes, qu'elle a soutenu pendant 10 ans: études, conseil, événements, communication, recherche de financements, etc. Parmi les projets réalisés, citons le parc des Carrières à la frontière franco-suisse ou Rheinliebe, six projets structurés autour du Rhin. L'IBA est d'abord un processus qui permet de mettre un territoire en mouvement. Au-delà des projets eux-mêmes (des « petits gestes » par rapport à d'autres IBA, estime Adèle Wickersheim), l'IBA Basel a permis de faire émerger une culture de projet commune.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Sur la politique des agglomérations de la Confédération et les projets d'agglomération en Suisse:  
[www.aren.admin.ch/aren/fr/home/mobilite/programmes-et-projets/pta/4g.html](http://www.aren.admin.ch/aren/fr/home/mobilite/programmes-et-projets/pta/4g.html)

### POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le 4<sup>e</sup> projet d'agglomération bâlois / agglobasel:  
[www.aggloprogramm.org/generations.html](http://www.aggloprogramm.org/generations.html)

Aménagements le long  
du Rhin dans le cadre  
du projet Rheinliebe  
porté par l'IBA Basel.



**SOURCE**  
IBA Basel

## 3Land, concrétiser la coopération

Si 3Land est d'abord un projet de développement urbain qui vise à construire de nouveaux quartiers pour 20 000 habitants et employés sur d'anciennes emprises industrielles au bord du Rhin, c'est aussi un projet transfrontalier de 430 hectares qui entend rapprocher les deux côtés du fleuve grâce à de nouveaux espaces publics, un réseau de mobilités douces et des infrastructures lourdes comme un nouveau pont pour accueillir le prolongement d'une ligne de tramway.



### Concept urbain 3Land

- Lignes de transports en commun existantes
- Nouvelles lignes de transports en commun
- Espaces verts existants
- Nouveaux espaces verts
- Nouvelles structures paysagères
- Espaces publics structurants
- Nouvelles parcelles
- Nouveaux bâtiments

### LE CONCEPT URBAIN: RECONQUÉRIR LES BERGES DU RHIN, RELIER LES RIVES, CRÉER DE NOUVEAUX QUARTIERS MIXTES

En 2011, une première vision de développement commune a été définie par MVRDV, puis, en 2014, l'agence LIN a élaboré le *concept urbain 3Land*, qui sert aujourd'hui de *masterplan*, et repose sur trois principes :

- Le paysage au cœur de la ville, connexion des grands paysages au Rhin, berges accessibles pour les piétons et les cyclistes.
- De nouvelles connexions : un schéma de mobilité en X pour les transports publics avec des corridors multimodaux et l'extension de la ligne de tramway sur un nouveau pont.
- Une programmation transfrontalière mixte pour l'ensemble des quartiers, anciens et nouveaux, favorisant un meilleur équilibre et plus de flexibilité.

**SOURCE**

3Land/LIN architectes urbanistes

**SOURCE**  
3Land

**La stratégie des espaces publics et écologiques**

En 2020, les partenaires du projet ont élaboré un document cadre « Stratégie des espaces publics et écologiques du 3Land » qui définit des objectifs en matière de planification future des espaces ouverts et de protection de la biodiversité.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

Sur le projet 3Land:  
[3-land.net/de/index.html](http://3-land.net/de/index.html)

Tous les documents sont disponibles en téléchargement:  
[3-land.net/fr/telechargements.html](http://3-land.net/fr/telechargements.html)

**État actuel**

- Espace planté / parc
- Le parc technologique
- Place
- Espace semi-public (accessibilité limitée) par ex. écoles, terrains de sport
- Nouvelles têtes de ponts / lieux avec une signification particulière puisqu'ils relient les quartiers de part et d'autre du Rhin
- Pont
- Zone « Loisirs aquatiques »
- Infrastructure pour les loisirs sur l'eau

**Nouveaux projets**

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

**État actuel / Nouveaux projets**

- Promenade fluviale
- Talus / corridor écologique
- Allées / allées plantées
- Corridor écologique (sec et chaud)
- Aménagement des espaces publics coordonné avec les projets de développement urbain
- Pénétrantes vertes en lien avec le grand paysage / corridor écologique
- Quartiers en phase de renouvellement urbain
- Zone portuaire

## Un parc binational: Vis-à-Vis entre Huningue et Weil am Rhein

Première réalisation concrète du projet 3Land, le parc de deux hectares a été conçu en bonne entente et dans un objectif de complémentarité par les deux villes de Huningue (FR) et Weil am Rhein (DE) et porté par l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB). Le parc se déploie en miroir de part et d'autre de la passerelle piétonne des Trois Pays. Les espaces publics et le réseau de mobilités douces ont été réalisés préalablement aux opérations de construction. Côté français, les rives réaménagées accueillent des espaces de détente, une promenade et une piste cyclable qui connecte Huningue, le campus Novartis et le centre-ville de Bâle (Sortons du bois paysagistes). Côté allemand, dans un quartier qui manquait d'espaces verts, le parc existant (Rheinpark) a été réaménagé (Faktor Grün paysagistes) et agrandi après la démolition d'anciens entrepôts de la zone portuaire.

Rive droite du Rhin,  
sur la rive allemande.



© CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ



Rive gauche du Rhin,  
sur la rive française.

**BUDGET:**

- 4 millions €
- 1,8 millions € par commune (912.000 FEDER) + 370.000 € ETB (184.000 FEDER)



EN GUISE DE CONCLUSION

# REGARD CROISÉS DE PAYSAGISTES- CONSEILS EN SUISSE, EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE





**HENRI BAVA**

Président de la Fédération française du paysage (FFP).



**CHRISTOF LUZ**

Membre du BDLA (Fédération allemande des architectes paysagistes) et président de la Chambre des architectes du Bade-Wurtemberg.



**GILLES RUDAZ**

Collaborateur scientifique au sein de la section Politique du paysage de l'Office fédéral de l'environnement OFEV (Suisse).



**PETER WULLSCHLEGER**

Directeur de la Fédération suisse des architectes-paysagistes (BSLA/FSAP).

*En matière de paysage, quoi de commun entre la Suisse, l'Allemagne et la France ? La culture est-elle la même des trois côtés de la frontière, la pratique du conseil est-elle partagée, la reconnaissance du rôle des paysagistes dans la transition écologique et énergétique est-elle efficiente ?*

*Alors qu'en Suisse, la profession de paysagiste n'est pas reconnue ni même suffisamment connue par les acteurs de l'aménagement, en Allemagne le paysage, l'écologie, l'environnement ont infusé depuis longtemps au sein des administrations et le recours à un paysagiste est obligatoire à chaque échelle de planification.*

*En termes de conseil, si l'Allemagne se passe de ce type de missions, la Suisse, s'inspirant du modèle français, les testent auprès des communes.*

*Si les pratiques, les cultures, les moyens sont différents, tous les intervenants s'accordent sur le rôle de couteaux suisses des paysagistes dans la transition et sur la nécessité de continuer à créer des liens, entre les paysagistes européens, et entre différents domaines et disciplines, comme l'agriculture et la protection de la nature.*

.....  
Intervenants

**HENRI BAVA**  
**CHRISTOF LUZ**  
**GILLES RUDAZ**  
**PETER WULLSCHLEGER**

Animateurs

**BERTRAND FOLLÉA**  
**CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ**

*«L'architecte-paysagiste réunit de nombreuses compétences face à la multitude de crises que nous vivons. Nous avons conscience d'être des couteaux suisses.»*

— PETER WULLSCHLEGER

— **BERTRAND FOLLÉA,**

PCE DDTM Pas de Calais (62),  
président de l'APCE 2021-2022

Notre métier de paysagiste peut favoriser la concrétisation de la transition écologique pour plusieurs raisons: l'approche sensible qui additionne les questions d'ingénierie pure à la sensibilité des populations par rapport à leur environnement. Un travail avec le vivant dans toutes ses dimensions, vivant, animal, végétal, mais aussi humain. Une dimension transversale: tout le monde fait du paysage, qu'il soit paysagiste, architecte, urbaniste, mais aussi élu, entrepreneur et habitant qui, tous, transforment leur milieu.

Nous devons dépasser le discours anxiogène – ce qu'on appelle en français l'écoanxiété –, conséquence d'une prise de conscience progressive des enjeux planétaires qui nous dépassent et rendent cette angoisse existentielle tangible.

Notre métier, par ses différentes dimensions, est donc un outil de la transition, et il faut le faire valoir comme tel. Nous l'avons théorisé dans un manifeste qui a voulu faire connaître auprès d'un large cercle l'existence et les sens de ce métier par rapport aux enjeux de la transition écologique. Nous avons ensuite

approfondi cette question dans un séminaire spécifiquement dédié à Biscarrosse l'année dernière. Puis en novembre 2021, nous avons remis une synthèse de ce qui avait émergé de nos travaux sous forme de 30 propositions pour une politique de paysage au service de la transition écologique et solidaire. Nous avons mobilisé la Fédération française du paysage (FFP) et d'autres acteurs concernés: la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), le réseau des Grands Sites de France, la Fédération nationale des CAUE (FNCAUE), le réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Aujourd'hui, nous aimerions discuter avec vous de la notion de démarche de paysage, connaître l'état de la réflexion en Suisse et en Allemagne, et plus largement confronter les politiques de paysage de nos trois pays.

— **PETER WULLSCHLEGER**

L'architecte-paysagiste réunit de nombreuses de compétences face à cette multitude de crises. Nous avons conscience d'être les couteaux suisses, si je puis dire! Nous avons tous les outils pour apporter des solutions, mais pour autant, en Suisse, les publics auxquels nous nous adressons ne connaissent pas notre métier:

- Les administrations à tous les niveaux: il y a des référents au niveau de la Confédération, moins au niveau des cantons et encore moins dans les communes.
- Le milieu académique: il n'y a que deux lieux de formation en Suisse et ce sont des hautes écoles spécialisées (HES): l'HEPIA à Genève et la Haute école d'ingénierie de Rapperswill, mais pas de formation universitaire ou dans les écoles polytechniques.
- Les jeunes: actuellement, tous les bureaux sont occupés à 100% et ne trouvent pas de collaborateurs. La relève n'est pas assurée, C'est notre plus grand problème: motiver, montrer aux jeunes ce qu'est la profession. On forme 70 paysagistes à Rapperswill et 45 à Genève, or la demande est 2 à 3 fois plus importante. Nous avons une bourse d'emploi sur le site internet de la FSAP, sur laquelle il y a en permanence une soixantaine de postes ouverts.

— **CHRISTOF LUZ**

En Allemagne, nous avons déjà eu une longue phase de discussions autour des questions d'écologie, de protection des espèces et du paysage, qui sont désormais intégrées dans nos réflexions. À chaque échelle de la planification – de l'aménagement territorial au permis de construire –, la contribution du paysagiste est obligatoire. Certains pensent qu'elle est superflue, les promoteurs et investisseurs ne sont pas toujours d'accord, mais il est important de réfléchir aux conséquences sur le paysage avant de commencer un projet.



*«En Allemagne, nous œuvrons pour que le métier de paysagiste, qui a une longue tradition et dont le titre est protégé, devienne une sorte de «dompteur»: il est le mieux placé pour maîtriser les différents enjeux des projets à toutes les échelles.»*

— **CHRISTOF LUZ**

*«Les paysagistes sont dignes de parler du territoire et de signer des projets urbains. Les grands incendies de cet été, c'est du paysage: nous devons pouvoir répondre à ces sujets.»*

— HENRI BAVA

Le terme même de paysage est complexe. Personnellement, j'ai renoncé à l'employer au profit de l'expression «surface de la Terre». Le paysage, c'est beaucoup de choses et chacun le comprend différemment. Malgré la planification et les compétences déployées, si je regarde le territoire urbanisé depuis le ciel, je ne vois qu'un grand désordre sur le plan spatial. La surface de la Terre est caractérisée principalement par des espaces marqués par la biologie et la morphologie, et qui sont assez rarement envisagés dans leur globalité. Mes collègues qui travaillent sur la planification du paysage ont des compétences d'environnementalistes et autres, mais ne traitent pas du design de l'espace.

C'est pour cela que nous œuvrons pour que le métier de paysagiste, qui a une longue tradition et dont le titre est protégé, devienne une sorte de «dompteur»: il est le mieux placé pour maîtriser les différents enjeux des projets à toutes les échelles ou pour chorégraphier les éléments, comme un metteur en scène d'opéra. Pour l'instant, les paysagistes sont à peine des partenaires dans les projets, mais nous sommes convaincus qu'il en sera bientôt ainsi.

— HENRI BAVA

En France, la profession vient juste d'être reconnue par l'État, depuis 2016. C'est une étape importante, qui nous a permis ensuite d'être présents dans les batailles sur les textes de loi. Par exemple sur la question des lotissements, la première idée était d'associer architectes et paysagistes, puis le législateur a décidé que les architectes devaient être mandataires, et les paysagistes accompagnateurs. Nous avons bataillé pour obtenir le «ou»: architecte ou paysagiste mandataire du projet. Nous entendons nous positionner sur tous les sujets «urbains». En France, il y a un flou dû au fait que les urbanistes ne défendent pas encore leur profession. Les architectes se sont arrogé le droit d'être urbanistes. Ce n'est que récemment que les paysagistes ont commencé à le déclarer: les paysagistes sont dignes de parler du territoire et de signer des projets urbains. Nous devons avoir conscience de notre valeur. La tradition française du territoire, ce n'est pas uniquement l'école de Versailles. Dans les années 70, Michel Corajoud, qui réalise alors le parc de la Villeneuve à Grenoble, a transmis à l'école de Versailles l'idée que les paysagistes doivent travailler à toutes les échelles. Les grands incendies de cet été, c'est du paysage: nous devons pouvoir répondre à ces sujets.

— PETER WULLSCHLEGER

La position de l'architecte paysagiste en Suisse est radicalement différente. C'est une profession

libre sans reconnaissance. Tout le monde peut se déclarer architecte paysagiste. Dans les concours publics, il y a un *Röstigraben*, une frontière culturelle et linguistique: en Suisse alémanique, les diplômes ne sont pas exigés, la seule chose qui compte à la fin, c'est la qualité du projet, et c'est le plus important! En Suisse romande, on demande des diplômes. Pour signer les plans, il faut seulement être inscrit dans un registre cantonal, mais il faut un diplôme pour signer des permis de construire. Au niveau de la planification stratégique, la loi actuelle date de 1979 et la notion de paysage y est quasi inexistante, ou seulement dans le sens de le protéger. Tout le monde reconnaît le besoin d'une planification du paysage, mais il manque une base légale.

— BERTRAND FOLLÉA

Les paysagistes-conseils de l'État existent depuis presque 30 ans en France et la Confédération suisse s'est montrée intéressée. Quand j'étais conseil en Haute-Savoie, j'ai eu droit à une visite de voisinage de Gilles Rudaz, qui était curieux de connaître cette mission.

— GILLES RUDAZ

Oui, nous étions impressionnés et, avec modestie, nous avons tenté de réinterpréter ces missions. Au niveau de la Confédération, nous sommes faibles, car ce sont les cantons qui ont la main mise sur ces domaines depuis 1962. Nous soutenons ceux qui développent des conceptions paysages cantonales. Pour le conseil, nous ciblons les communes et nous sommes actuellement dans une phase pilote de 2021 à 2023, qui se décline selon deux modalités:

— un conseil sur les questions de paysage assuré par EspaceSuisse<sup>1</sup>, qui a reçu un mandat de la Confédération (OFEV) pour accompagner ce qu'on appelle chez nous la «densification vers l'intérieur» avec l'idée d'apporter de la qualité. Comme ils avaient déjà des compétences, ils ont reçu un mandat complémentaire en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de la Conception «Paysage suisse» actualisée (— voir page 66) pour aborder aussi les aspects paysage.

— une *pool* de 15 paysagistes-conseils qui soutient EspaceSuisse et intervient auprès des communes, rémunérés par l'OFEV. Tous ne sont pas architectes paysagistes, il y a des urbanistes, des géographes, donc des acteurs actifs dans le domaine du paysage. Les communes prennent l'engagement moral de ne pas seulement bénéficier d'une prestation gratuite de 4 jours mais de s'engager à plus long terme à la promotion du paysage.

*«En Suisse, tout le monde reconnaît le besoin d'une planification du paysage, mais il manque une base légale.»*

— PETER WULLSCHLEGER

<sup>1</sup> Association suisse pour les questions d'aménagement du territoire, organisme de conseil, de formation et de veille.

#### À VOIR

www.espacesuisse.ch/fr/conseil/conseil-en-amenagement/projet-pilote-conseil-paysage



Les paysagistes-conseils ont un mandat de 15 000 CHF (francs suisses), ce qui leur permet d'accompagner environ 4 communes. Nous aurons donc une centaine de conseils par an. Nous avons été sollicités par des grandes villes, mais nous avons estimé qu'elles avaient des moyens suffisants pour se payer ces services, comme les parcs naturels régionaux, qui nous ont aussi contactés. Nous cherchons vraiment à capter des communes qui ont peu de moyens humains et financiers.

— **BERTRAND FOLLÉA**

En Allemagne, ce système de conseil existe-t-il ?

— **CHRISTOF LUZ**

Je ne veux pas paraître prétentieux et dire qu'en Allemagne nous faisons tout bien. Nous nous inspirons beaucoup des projets français ou suisses. Je suis impressionné par votre organisation (des PCE), qui n'existe pas sous cette forme en Allemagne. Je pense que cela serait un bon modèle à adopter, mais je ne sais pas si ça permettrait de promouvoir notre profession ou le contraire. Car nous avons su pénétrer au sein de l'administration publique à toutes les échelles. Dans tous les ministères et administrations, il y a des services et des personnes qui s'occupent du paysage, de la protection de la nature etc., et ça fonctionne assez bien, même si une certaine routine se développe au fil du temps, qui peut créer des obstacles. Ce serait intéressant qu'on puisse traiter les mêmes thématiques d'une manière plus exaltante, impartiale et légère.

Notre profession a bénéficié d'un énorme coup de pouce. D'abord grâce au processus de Bologne qui a donné la possibilité aux étudiants en paysage de faire un master en urbanisme, ouvrant ainsi l'horizon de la discipline. Car au fond nous pensons aussi que l'urbanisme c'est du paysage, même si, il faut l'avouer, il y a dans urbanisme certains thèmes que nous n'avons pas abordé en paysage. Mais en somme, cette évolution nous a apporté beaucoup de reconnaissance auprès des autres professions. La question climatique nous a également été favorable, car on s'est souvenu que notre profession a toujours travaillé sur ce sujet. Je rencontre de

plus en plus d'architectes qui disent, avec une certaine tristesse, «les nouveaux héros, c'est vous!». Soudainement, de plus en plus d'agences de paysage travaillent à toutes les échelles et avec tous les services publics sur ce sujet d'adaptation au climat. Car les paysagistes sont à même de fédérer les différentes problématiques et les enjeux variés en les chorégraphiant.

**Questions de la salle sur l'exercice de la profession de paysagistes (MOE ou conseil)**

— **MARC CLARAMUNT,**

PCE DDT de l'Oise (60)

Je voudrais revenir sur le rôle de l'État et de la décentralisation en France. La montée des compétences des collectivités territoriales amène à penser que l'ingénierie territoriale, avec les paysagistes, reprend plus de force et de sens. C'est moins l'État aujourd'hui qui réfléchit à l'aménagement du territoire que les communes.

— **HENRI BAVA**

La possibilité pour les paysagistes d'accéder à l'ingénierie territoriale d'État n'a été possible que parce que la profession a été reconnue.

— **PETER WULLSCHLEGER**

Aucune profession n'est reconnue en Suisse, donc le problème ne vient pas de là. Christof Luz a dit qu'il ne parlait plus de «paysage» mais de «surface de la Terre», de la manière d'aborder la question de la culture du paysage, de la définition du paysage. Il y a des différences entre les pays.

Nous avons organisé il y a un mois un grand congrès intitulé «Vers une nouvelle culture du paysage», d'où il est ressorti que le paysage est plutôt un espace culturel qu'un territoire. Un espace de pratiques où se manifestent les activités de l'humain sur une topographie. Comment on lit et comment on vit un morceau de territoire.

*«Il y a deux objectifs dans les lois: la protection du paysage et l'approvisionnement suffisant en énergie. Mais aujourd'hui, on veut mettre des éoliennes et des panneaux solaires partout, et tous les aspects paysagers disparaissent de la discussion. C'est un très grand danger.»*

— **PETER WULLSCHLEGER**



Il y a de plus en plus de collaboration entre différents niveaux étatiques : des conférences tripartites qui ont pris des initiatives pour augmenter la qualité du paysage en Suisse auxquelles participent les représentants des communes, des cantons et de la Confédération.

— **CLAIRE GAUTHIER,**

PCE DDTM des Pyrénées-Orientales (66)

En France, nous avons une politique de paysage à l'échelle de l'État, qui développe des outils à l'échelle des régions, du département ou des communautés de communes, donc sur des grands territoires. C'est ce qu'on appelle des Atlas de paysage ou des plans de paysage, qu'on essaie de suivre en tant que conseils. Je voudrais savoir si en Suisse ou en Allemagne, vous travaillez à ces échelles territoriales ?

— **GILLES RUDAZ**

La Confédération soutient financièrement les cantons qui élaborent des conceptions paysage cantonales, l'équivalent en France des plans paysage. Nous commençons toujours par un atlas et ensuite les cantons fixent des objectifs de qualité paysagère. La Confédération a encore un droit de regard car ces documents sont une base pour les plans directeurs cantonaux qui définissent l'évolution du territoire.

— **CHRISTOF LUZ**

Les outils de planification ne s'arrêtent pas au *Flächennutzungsplan* (plan d'occupation des sols) ; à une échelle plus large, il y a également le *Landschaftsplan*, le plan régional, le plan du Land, etc., et dans ces derniers aussi les contributions des paysagistes sont obligatoires. Mais, comme souvent et malheureusement, le caractère obligatoire de ces documents devient de plus en plus abstrait à mesure qu'on monte dans les échelles.

En Allemagne, nous « râtons » souvent contre la lenteur du fédéralisme qui empêche des actions au niveau national. Mais la régionalisation (au niveau du Land) permet de mettre ensemble toutes les compétences et acteurs qui agissent sur le territoire, pour trouver des solutions plus efficaces.

— **BERTRAND FOLLÉA**

Quelle est la place de la démarche paysage dans le défi de la transition écologique et énergétique ? Globalement, le processus de développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) dans le territoire n'est pas planifié spatialement, il s'opère donc au coup par coup, à l'échelle de la parcelle. La question agricole reste également en dehors de l'activité des professionnels du paysage. Les étudiants sont en attente aussi sur ces sujets. Sur la question des risques – sécheresse, incendie, etc. –, nous demandons à travailler avec les autorités dans des situations de crise, d'adaptation aux risques littoraux – submersion, érosion. Est-ce que les paysagistes suisses et allemands travaillent sur l'agriculture, l'énergie, les risques, les mobilités et de quelle façon ?

— **PETER WULLSCHLEGER**

Ils y travaillent mais ce n'est pas satisfaisant. L'agriculture est un monde à part, qui a sa propre législation : l'espace doit servir à la production agricole. Il y a quand même une évolution, depuis le programme qualité paysage créé en 2014 : nos collègues travaillent sur des projets d'aménagement dans l'espace agricole, cheminements, bâti rural... La transition énergétique est le plus grand chantier. Le Parlement discute actuellement d'une mesure d'urgence pour avoir à disposition plus d'énergie renouvelable. Il y a deux objectifs dans les lois : la protection du paysage et l'approvisionnement suffisant en énergie. Mais aujourd'hui, on veut mettre des éoliennes et des panneaux solaires partout, et tous les aspects paysagers disparaissent de la discussion. C'est un très grand danger. Les associations de protection de la nature s'opposent, mais elles sont dans une position délicate en ce moment.

— **CHRISTOF LUZ**

Je pense que notre profession est engagée politiquement, et avec succès. L'Ordre soutient la profession et le paysage par des interventions auprès du Parlement fédéral et au niveau des Länder. Les paysagistes ont compris qu'ils ne pouvaient pas changer les choses tout seuls, c'est pour cela que nous travaillons avec



## Questions de la salle

— **DAVID JOUQUAND,**

ACE, DDT Mayenne (53)

Une des spécificités de notre profession de conseil, c'est que nous avons la culture du projet. Nous sommes recrutés d'abord parce que nous sommes des praticiens. On voit bien qu'entre les idées qui sont partagées par les élus, les professionnels, et la concrétisation, ça coince. Notre spécificité est justement de favoriser le passage d'un conseil au projet. Comment ce passage s'opère-t-il dans d'autres pays ?

— **PETER WULLSCHLEGER**

En Suisse, nous n'avons pas cette tradition de conseil. Les frontières communales sont très fortes, chaque commune gère son propre territoire et ses propres finances, ce qui rend difficile le regard régional sur le paysage. Les quelques regroupements de communes et associations régionales n'ont ni moyens, ni compétences, ni forces légales : ils élaborent des concepts paysagers qui ne passent pas la phase projet. Nous avons de bons outils, comme par exemple les planifications test ou les mandats d'étude parallèles. Quand une commune a une idée de projet, elle peut lancer une telle procédure : différentes équipes travaillent en même temps sur un même projet. On laisse jouer la concurrence des idées. Cette culture est assez développée en Suisse. Je trouve que c'est un instrument fort qui aide les collectivités à mieux argumenter auprès de la population. Dans tous ces processus, les architectes-paysagistes sont toujours présents.

— **CAROLINE BIGOT,**

PCE DREAL Nouvelle Aquitaine

C'est le projet qui est important, quel que soit son diplôme, mais pour faire de bons projets, il faut être bien formé. Je suis aussi enseignante, je fais partie du collège des enseignants des écoles de paysage qui est en train de se monter. Il faut qu'il y ait une cohérence entre les différents niveaux de ques-

d'autres fédérations professionnelles, comme celle des agriculteurs, avec des associations de la protection de la nature, etc.

— **GILLES RUDAZ**

Quand je regarde la conception «Paysage suisse» de 2020, je ne trouve pas cette terminologie de «transition». Ce document se base sur l'article 100 de la Convention européenne du paysage qui dit qu'il ne faut pas seulement avoir une politique paysagère mais l'insuffler dans les autres politiques. L'aspect transsectoriel de votre profession est essentiel, si on veut mener des politiques cohérentes.

— **HENRI BAVA**

Le changement climatique, c'est maintenant ! C'est une période extraordinaire pour les paysagistes. Nous ne sommes plus l'ornement du projet urbain, mais nous pouvons être son moteur. En France, nous avons un instrument étatique très intéressant : les ateliers des territoires. L'opération concerne un territoire, sur lequel des équipes pluridisciplinaires réfléchissent pendant plusieurs mois, avec les différents acteurs, autour d'une thématique. C'est tout le contraire d'une réflexion en silo. L'idée est de résoudre des choses ensemble, ce qui fonctionne plutôt bien pendant les ateliers, mais qui se révèle difficile à mettre en œuvre après. On pourrait pousser plus loin cette idée.



tionnement sur le projet. Les étudiants aujourd'hui veulent travailler sur l'agriculture. Nous avons la chance d'avoir dans nos écoles des ministères différents : l'agriculture, la transition, la culture. C'est une opportunité formidable de les mettre autour de la table et devant leur responsabilité, qui est de ne pas sectoriser.

#### — PASCALLE HANNETEL,

PCE Haute-Garonne (31)

Ces modes de consultations en Suisse présentent un énorme avantage, que nous avons perdu en France avec le développement des offres. Nous parlons désormais de méthodologie, et plus de projet. La mise en concurrence permet de partager une culture du paysage avec les acteurs et les décideurs et je constate qu'en France, elle prend des tournants qui évitent parfois le projet.

#### — MICHAËL RIPOCHE,

PCE DEAL Guyane

Je voudrais aborder la question des moyens. On arrive à définir des stratégies sur certains sujets, mais comment structurer et financer l'action et les projets ? Au-delà, comment sont rémunérés les paysagistes dans vos pays : grille tarifaire ou libéralisme total ? Nous faisons un métier de passion, qui nous conduit à aller au-delà de ce qu'on nous paie et il nous manque parfois des moyens pour financer ce passage à l'acte.

#### — GILLES RUDAZ

Nous avons des « conventions programmes », c'est-à-dire que la Confédération redistribue des financements aux Cantons. Par exemple 60 000 CHF comme soutien à l'élaboration d'une conception paysage cantonale. Nous avons aussi des moyens financiers pour la préservation des paysages remarquables, un financement 25 millions sur 4 ans pour la promotion du paysage et de la biodiversité en ville (en cours d'élaboration). Les paysagistes-conseils dans le cadre de notre projet pilote sont rémunérés 150 CHF/h maximum.

#### — PETER WULLSCHLEGER

En Suisse, il n'y a pas vraiment de rémunération pour les concours. Pour les mandats d'étude parallèles (MEP), la rémunération couvre au moins les frais. Les planifications tests sont mieux rémunérées parce qu'un plus grand investissement est demandé aux équipes. Mais la rémunération des paysagistes est complètement libre, il n'y a plus de grille tarifaire depuis une douzaine d'années. La Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) a interdit à la SIA, la Société suisse des ingénieurs et des architectes, qui publiait annuellement des tarifs pour les architectes-paysagistes de le faire. Pour chaque mandat, nous devons nous battre.

#### — CHRISTOF LUZ

En Allemagne, les honoraires sont réglés par la grille tarifaire des architectes, définie sur le plan national. Pour la planification territoriale, les honoraires sont basés sur la surface d'étude et les prestations demandées, et, pour les projets de conception, sur le budget de réalisation et la difficulté de l'opération. Le financement est ainsi assuré, même si nous nous plaignons toujours que ce n'est pas suffisant ! Les conseils n'existent pas en Allemagne comme en France. Nous avons des *Gestaltungsbeiräte*, des commissions de conseil auprès de certaines villes par exemple. Pour ces prestations, les tarifs sont réglementés : le tarif journalier s'élève à 1500€, plus les frais, et le Land propose des subventions aux communes pour les inciter à établir ces commissions.

#### — HENRI BAVA

En Allemagne, il y a énormément de concours ouverts : des jeunes peuvent se confronter à des professionnels aguerris. En France, les concours sont restreints et les jeunes paysagistes ont moins de chances d'être représentés, mais ils sont rémunérés. Il y a donc des avantages et inconvénients des deux côtés.

#### — CATHERINE BOUËT-WILLAUMEZ,

Présidente de l'APCE 2022-2023

On est toujours un peu le Pays de Cocagne de son voisin ! J'écoute avec émerveillement Christof Luz nous expliquer qu'en Allemagne, on est « encroûté » tellement le paysage est infiltré depuis longtemps dans les instances et qu'il faudrait « dépoussiérer », alors que nous luttons en France pour être présents à tous les niveaux. J'entends aussi qu'en Suisse il y a tellement de travail pour les paysagistes que le nombre d'étudiants n'y pourvoit pas ; et j'imagine que vous vous dites qu'on a la chance d'avoir 150 conseils payés par l'État français pour être en soutien des politiques de paysage à tous les échelons. Nous avons donc beaucoup à partager ensemble.

Il est aussi intéressant d'observer des pratiques très différentes dans un territoire trinational, ce qui donne le sentiment qu'il y a encore beaucoup à faire pour « faire ensemble ». On pourrait imaginer une sorte d'Internationale du conseil en paysage !

Ce séminaire fait écho à ce qu'on essaie de faire collectivement, nous les paysagistes-conseils, c'est-à-dire de porter ensemble ces politiques de paysage.



## LA CONCEPTION « PAYSAGE SUISSE » (CPS): UNE POLITIQUE FÉDÉRALE DU PAYSAGE COHÉRENTE ET CONTRAIGNANTE POUR LES AUTORITÉS

---

La conception « Paysage suisse », Paysage et nature dans les domaines politiques de la Confédération (CPS) définit une politique fédérale cohérente du paysage à l'échelle de la Suisse, qui repose sur une notion globale et dynamique du paysage au sens de la Convention européenne du paysage. Instrument de planification de la Confédération, la CPS définit le cadre d'un développement des paysages suisses axé sur la qualité. Ses objectifs sont contraignants pour les autorités locales et sont mis en œuvre par les services fédéraux, en collaboration avec les cantons et les communes.

La 1<sup>ère</sup> CPS a été élaborée en 1998, actualisée en 2020.

La CPS est en ce sens à rapprocher des outils issus de la loi paysage de 1993 et de la loi paysage et biodiversité de 2006. Il s'agit d'un programme régulièrement révisé pour s'adapter à l'évolution graduelle des enjeux, notamment climatiques.

La CPS développe ainsi un ensemble de projets et de recommandations à toutes les échelles, et porte ses ambitions de la connaissance du territoire à la protection des paysages remarquables en passant par le traitement des abords des bâtiments fédéraux.

Les liens sont nombreux avec les autres politiques publiques en matière de biodiversité, de transports, d'énergie, de logement, etc.

### LES OBJECTIFS EN UN COUP D'ŒIL

---

#### OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE GÉNÉRAUX

1. Encourager la diversité et la beauté des paysages en Suisse
2. Renforcer le paysage en tant que facteur d'implantation
3. Aménager l'utilisation du sol de manière adaptée au site
4. Réaliser les interventions avec soin, en visant la qualité
5. Reconnaître le paysage à titre de patrimoine culturel et naturel
6. Conserver et mettre en réseau les milieux naturels de grande valeur écologique
7. Laisser libre cours à la dynamique naturelle

#### OBJECTIFS DE QUALITÉ POUR PAYSAGES SPÉCIFIQUES

8. Paysages urbains – densifier en visant la qualité et en garantissant des espaces verts
9. Paysages périurbains – arrêter la progression du mitage, aménager les franges urbaines
10. Paysages à dominance rurale – accorder la priorité à l'utilisation adaptée au site
11. Paysages de haute montagne – conserver le caractère naturel
12. Paysages utilisés principalement par l'agriculture – conserver les terres agricoles et en accroître la qualité écologique
13. Paysages marqués par le tourisme – conserver et valoriser les qualités paysagères, architecturales et culturelles
14. Paysages remarquables – valoriser l'identité régionale du paysage

#### PLUS D'INFORMATIONS

sur le site  
de la Confédération:  
*La Conception « Paysage  
Suisse » en pratique:  
Façonner le « paysage  
du quotidien »*  
[www.bafu.admin.ch/  
bafu/fr/home/themes/  
paysage/dossiers/  
magazin2020-3-dossier/  
la-conception-paysage-  
suisse-en-pratique-faconner-  
le-paysage-du-quotidien.html](http://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/dossiers/magazin2020-3-dossier/la-conception-paysage-suisse-en-pratique-faconner-le-paysage-du-quotidien.html)

#### À TÉLÉCHARGER

La CPS actualisée en 2020:  
*Conception « Paysage suisse »*  
[www.bafu.admin.ch/bafu/  
fr/home/themes/paysage/  
publications-etudes/  
publications/conception-  
paysage-suisse.html](http://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/publications-etudes/publications/conception-paysage-suisse.html)



## RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SUR LA SUISSE

#### *La Suisse, portrait urbain,*

Roger Diener, Jacques Herzog,  
Marcel Meili,  
Pierre de Meuron,  
Christian Schmid,  
ETH Studio Basel,  
Institut pour la ville  
contemporaine,  
Birkhäuser, 2006

#### **Le site d'EspaceSuisse, l'association suisse pour les questions d'aménagement du territoire :**

SITE ESPACE SUISSE  
www.espacesuisse.ch/fr

#### **La revue du paysage en Suisse: Anthos**

SITE HOCHPARTERRE - SHOP  
shop.hochparterre.ch

### SUR LE RECYCLAGE URBAIN ET FONCIER EN FRANCE

#### **Recomposer la ville sur la ville et encourager le recyclage urbain**

PORTAIL DE  
L'ARTIFICIALISATION DES SOLS  
artificialisation.developpement-  
durable.gouv.fr/thematique/  
recomposer-la-ville-sur-la-ville-et-  
encourager-recyclage-urbain

#### **Les formes du recyclage urbain**

SITE AGAM  
www.agam.org/  
les-formes-du-recyclage-urbain/

#### **Fonds pour le recyclage des friches**

SITE ECONOMIE.GOUV  
www.economie.gouv.fr/  
plan-de-relance/mesures/  
fonds-recyclage-friches

#### **Recyclage urbain**

SITE CEREMA  
www.cerema.fr/fr/mots-cles/recy-  
clage-urbain

#### **Recyclage foncier**

SITE CEREMA  
www.cerema.fr/fr/mots-cles/  
recyclage-foncier

#### **Le guide pratique de la reconversion des friches :**

À TÉLÉCHARGER  
mailchi.mp/lifti/guidedesfriches

### SUR L'URBANISME TRANSITOIRE ET L'OCCUPATION TEMPORAIRE EN FRANCE ET EN SUISSE

#### **Pour un urbanisme relationnel – Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire**

Approches, Laure Gayet  
et Kelly Ung, avril 2021  
À TÉLÉCHARGER  
www.urbanisme-puca.gouv.fr/  
pour-un-urbanisme-relationnel-  
analyse-des-impacts-a2280.html

#### **L'urbanisme transitoire, une pratique qui se pérennise**

SITE L'INSTITUT PARIS RÉGION  
www.institutparisregion.fr/  
nos-travaux/publications/  
lurbanisme-transitoire-une-pratique-  
qui-se-perennise/

#### **Entre nouvelle commande urbaine et détournement. L'urbanisme transitoire en France**

SITE ESPAZIUM  
www.espazium.ch/fr/actualites/  
urbanisme-transitoire-france

#### **Urbanisme transitoire**

SITE 3DDGE  
3ddge.ch/html/urbanismetransitoire

#### **Affectation transitoire « nt/Areal » à Bâle**

SITE DENSIPEDIA  
www.densipedia.ch/fr/  
affectation-transitoire-ntareal-bale

### SUR LA VILLE ÉPONGE EN FRANCE ET EN SUISSE

#### **Ville-éponge: s'adapter aux épisodes climatiques extrêmes**

SITE OFFICE FÉDÉRAL  
DE L'ENVIRONNEMENT OFEV  
www.bafu.admin.ch/bafu/fr/  
home/themes/alimentation-  
logement-mobilite/  
dossiers/magazine-l-  
environnement-4-2022-dossier/  
ville-eponge-s-adapter-aux-  
episodes-climatiques-extremes.html

#### **La « ville éponge » comme outil de gestion de l'eau adaptée au changement climatique dans les zones urbaines**

SITE VSA – ASSOCIATION SUISSE  
DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION  
DES EAUX  
vsa.ch/fr/la-ville-eponge/

#### **Désimperméabilisation des sols: un atout pour adapter les territoires au climat de demain**

SITE CEREMA  
www.cerema.fr/fr/actualites/  
desimpermeabilisation-sols-atout-  
adapter-territoires-au





# ACTES SÉMINAIRE DE BÂLE 2022

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** Catherine Bouët-Willaumez

**DIRECTEURS DE L'ILLUSTRATION** Pierre Gadoin-Vilhet, Catherine Bouët-Willaumez, Stéphanie Sonnette

**ÉDITION** A.P.C.E.

**SIÈGE SOCIAL** à l'E.N.S.P. 6 bis, rue Hardy 78000 Versailles

**ISSN** 2497-8930 **DÉPÔT LÉGAL** 18 novembre 2016

**COMITÉ DE RÉDACTION** le bureau de l'A.P.C.E.

**RÉDACTION** Stéphanie Sonnette

**GRAPHISME** Valérie Delebecque

**IMPRESSION** Imprimerie Lescure Graphic – La Heunière 27120 Douains

**TIRAGE** 750 exemplaires tirés sur papier couché mat PEFC issu de forêts à environnement durable

Numéros précédents et version numérique **PAYSAGISTES-CONSEILS.ORG**

**CONTACT** secretariat@paysagistes-conseils.org

© association des paysagistes-conseils de l'État **JUIN 2023**

## REMERCIEMENTS

Nous remercions le ministère de la Transition écologique et le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et tout particulièrement la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) pour son soutien et sa participation aux différentes actions de l'association.

Nous remercions chaleureusement les personnalités qui ont bien voulu participer au séminaire 2022 et apporter leurs éclairages :

**BEAT AEBERHARD,**  
Architecte cantonal du Canton de Bâle-Ville

**HENRI BAVA,**  
Président de la Fédération française du paysage (FFP)

**MATTHIAS BRÜLLMANN,**  
Habitant du Petit-Bâle et membre fondateur de l'association Zukunft Klybeck

**PHILIPPE CABANE,**  
Cabinet de conseil Cabane, stratégies urbaines et développement

**JUERG DEGEN,**  
Responsable du service urbanisme au Département de la construction et des transports du Canton de Bâle-Ville

**EMMANUEL DE LANVERSIN,**  
Adjoint au directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) du Ministère de la Transition écologique et solidaire

**FREDÉRIC DUVINAGE,**  
Directeur de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB)

**JESSICA FÄSSLER,**  
Directrice adjointe d'AggloBasel

**ELLA GIGER-SCHMID,**  
Cheffe de projet développement de quartier, coordination des occupations transitoires du secteur du port, Canton de Bâle-Ville

**KLAUS HUBMANN,**  
Directeur général de la Fondation Habitat

**DOMINIQUE JEANNERET,**  
Chef de projet et de chantier du service des espaces verts du Canton de Bâle-Ville

**ARMIN KOPF,**  
Responsable de la planification du service des espaces verts du Canton de Bâle-Ville

**JUDITH LENHART,**  
Cheffe du projet transfrontalier 3Land au sein de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB)

**FLORIAN LÜNSTED,**  
Architecte Atelier5

**CHRISTOF LUZ,**  
Membre du BDLA (Fédération allemande des architectes paysagistes) et président de la Chambre des architectes du Bade-Wurtemberg.

**JEAN-LUC OBERMEYER,**  
Adjoint au chef de secteur du service des espaces verts du Canton de Bâle-Ville

**PATRICK PAULI,**  
Directeur du département Espaces verts et environnement au sein du service d'urbanisme de Rheinfelden, Baden

**BERNARD REITEL,**  
Professeur de géographie à l'Université d'Artois

**GILLES RUDAZ,**  
Collaborateur scientifique au sein de la section Politique du paysage de l'Office fédéral de l'environnement OFEV (Suisse)

**LARS RUGE,**  
Chef du bureau de Zurich de Vogt Landschaftsarchitekten

**PAN STOLL,**  
Directeur d'Unterdessem

**KASPAR SUTTER,**  
Conseiller d'État, chef du Département de l'économie, des affaires sociales et de l'environnement, Canton de Bâle-Ville

**RAYMOND VOGEL,**  
Paysagiste, fondateur et directeur de Raymond Vogel Landschaften, Zurich

**ADELE WICKERSHEIM,**  
Cheffe de projets d'aménagement, Ville et Eurométropole de Strasbourg, ancienne membre de l'IBA Basel

**VIRGINIE WOLFF,**  
Directrice du service Urbanisme et environnement de la Ville de Saint-Louis

**PETER WULLSCHLEGER,**  
Directeur de la Fédération suisse des architectes paysagistes (BSLA/FSAP).

Nous remercions tout particulièrement :

**EMANUEL TRUEB,** Chef du bureau de la pépinière urbaine et membre de la direction du département construction et transports du Canton de Bâle-Ville, pour son accueil chaleureux, son implication dans l'organisation du séminaire et ses mises en relations précieuses

**STÉPHANIE SONNETTE,** pour la qualité de l'accompagnement lors de la préparation du séminaire, son implication lors du séminaire lui-même et la rédaction des Actes

Un grand merci à :

**MARC CLARAMUNT,**  
pour la relecture des Actes

**VALÉRIE DELEBECQUE,**  
pour les prises de vues et le graphisme des Actes

**CLAIRE GENTY,**  
*Ici la terre,* pour l'organisation logistique

**BERNADETTE MUCHENBERGER,**  
pour le secrétariat de l'APCE

Un grand merci également aux PCE qui ont participé à la préparation et à l'animation des rencontres du séminaire :

**BERTRAND FOLLÉA**  
**PIERRE GADOIN-VILHET**  
**PRICILLA TÉTAZ**

Et tout spécialement à **PHILIP DENKINGER**

et **DAVID SCHULZ** sans qui ce séminaire n'aurait pu aboutir.



**LES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT** sont plus de 150 professionnels du secteur privé, paysagistes concepteurs sélectionnés sur concours par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) pour la diversité de leurs expériences et compétences. Dans une indépendance qui tient à leur mode de désignation, ils sont affectés, deux jours par mois, dans les services centraux ainsi que dans les services déconcentrés de l'État, notamment directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) en départements et régions d'outre-mer, et directions départementales des territoires (DDT) pour assister et conseiller dans l'application des politiques de l'État.

Leurs actions contribuent à promouvoir la prise en compte du paysage dans l'aménagement du territoire. Ils développent la pédagogie d'un paysage dont la qualité est la résultante visible de la valeur des actions menées sur le territoire.



L'association des paysagistes-conseils de l'État publie chaque année ses actes de séminaire et régulièrement ses travaux de recherche.

- 2000 Séminaire à La Défense
- 2001 Séminaire à Marseille
- 2002 Séminaire à Amiens
- 2003 Séminaire à Berlin
- 2004 Séminaire à Lille
- 2005 Séminaire à Copenhague
- 2006 Séminaire à La Rochelle — Paysages littoraux de Charente-Maritime
- 2007 Séminaire à Lyon — Renouvellement urbain et espaces publics
- 2008 Séminaire aux Pays-Bas — Extensions urbaines et alternatives à l'étalement urbain, expériences du Randstadt
- 2009 Séminaire à Paris — Pratiques et responsabilités des paysagistes-conseils en Europe
- 2009 Optimisation qualitative du déploiement éolien dans le paysage français
- 2010 Séminaire à Montpellier — Développement durable et nouvelles ruralités
- 2010 Les paysages de l'énergie solaire
- 2011 Séminaire en Suisse romande — Le projet de paysage en amont de la planification
- 2011 Les paysagistes-conseils de l'État — Trajectoires — 15 ans
- 2012 Séminaire au Pays basque — Pays basque: une frontière deux ruralités, deux urbanités?
- 2013 Séminaire La Loire, fédératrice de nouveaux paysages?
- 2013 Vers un système d'information sur le paysage
- 2014 Séminaire à Rome — Co-habiter
- 2015 Séminaire à Rennes — Paysages d'une métropole
- 2015 Vers une stratégie du paysage, contribution à la politique publique du paysage
- 2016 Paysage et Trame verte et bleue
- 2016 Séminaire à Lisbonne — De l'espace public au paysage urbain
- 2017 Séminaire à Bordeaux — Le projet de paysage comme condition de la densité
- 2018 Séminaire en Belgique — Gouvernances et pratiques de conseils: l'exemple de la Belgique
- 2019 Séminaire d'Avignon à Aigues-Mortes — Patrimoines, motifs de projets
- 2020 Séminaire de Grenoble — La métropole de Grenoble et ses massifs: face au dérèglement climatique un laboratoire de paysages
- 2021 Séminaire de Biscarrosse — La démarche de paysage au service de la transition écologique & solidaire

 **ASSOCIATION DES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT**

secretariat@paysagistes-conseils.org  
paysagistes-conseils.org